

2007



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de
la Rue
(PARRER)**

Rapport

**Recensement des écoles coraniques dans des quartiers
urbains ou péri-urbains de Guédiawaye, Mbour, Pikine,
Rufisque, Thiès.**

Mars 2010

Table des matières

Acronymes et abréviations

Résumé exécutif

Préambule

Introduction

Contexte

I- Approche méthodologique

A- Principes méthodologiques

B- Démarche méthodologique

II- Présentation des résultats

A- Présentation des écoles coraniques

B- Conditions de vie des enfants

C- Conditions et contenus des apprentissages

**D- Perception des habitants des quartiers
des écoles coraniques**

III- Typologie et recommandations

Conclusion

Bibliographie

Annexes

A- Termes de référence du recensement des écoles coraniques

B- Equipes de collecte de données

C- Nombre d'écoles coraniques dans les quartiers des communes d'arrondissement

D- Outils de collecte de données

Acronymes et abréviations

ASC	Association Sportive et Culturelle
BIT	Bureau internationale du travail
CADBE	Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant
CAPE	Cellule d'appui à l'enfance
CDE	Convention relative aux droits des enfants
CONAFE	Coalition africaine des ONG en faveur des enfants
DPDE	Direction de la protection des droits de l'enfant
ENDA	Environnement développement -action
ENDA GRAF	Enda Groupe de recherche action formation
ENTSS	Ecole nationale des travailleurs sociaux et spécialisés
COSAED	Collectif des structures d'appui aux enfants en difficulté
CTS	Comité technique de suivi
FNUAP	Fonds des nations unies pour la population
GPF	Groupement de promotion féminine
IA	Inspection d'académie
MEC	Maître d'école coranique
OCB	Organisation communautaire de Base
ONG	Organisation non gouvernementale
PARRER	Partenariat pour le retrait et la réinsertion des enfants des rues
PLCTPFTE	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
SDDC	Service départemental du développement communautaire
TDR	Termes de référence
UCW	Understanding Children's Work

Seulement la moitié des écoles coraniques recensées (51%) disposent de latrines traditionnelles, de l'eau courante, de l'électricité. Une minorité des enfants des écoles coraniques ont accès aux soins de santé, certains se débrouillant pour se soigner ou sollicitant la médecine traditionnelle. Un peu plus de la moitié des enfants contactés (53,5%) effectuent des activités ludiques. Elles ne sont pas intégrées dans les apprentissages. En outre, ces enfants (20,2%) s'adonnent à des travaux champêtres pour le compte du maître d'école.

Leur qualité de vie est préoccupante. C'est pourquoi, les enfants mettent en cause le cadre d'étude, la mendicité, le fait de se lever tôt, l'absence de la famille et les sévices corporels exercés par des maîtres d'écoles et les plus grands sont reportés par les enfants mêmes et confirmés par plusieurs personnes influentes des quartiers.

Conditions d'études

Dans leur lieu de vie et/ou d'études, les enfants des écoles coraniques (60,1%) étudient sous un hangar, un abri, en plein air ; la majorité (62,1%) s'assoit sur des nattes. Pour des maîtres d'écoles coraniques (116), l'étude de l'arabe accompagne l'apprentissage du Coran. Celle-ci est un préalable pour reconnaître les caractères avant de lire le Coran. Or, plus de la moitié des écoles coraniques (62,6%) ne disposent pas de livres d'arabe.

La mendicité structure ces conditions d'études sommaires. Le rapport entre les heures de mendicité et d'étude journalière donne 1,78. Néanmoins, la principale motivation des enfants des écoles coraniques (65%) reste toujours les études. Dans les focus group, ils ont exprimé une diversification de l'offre éducative avec l'apprentissage du français et d'un métier ; certains des enfants pensent qu'il faut introduire l'apprentissage de l'anglais et des « khassides » (poèmes du vénérable Cheikh Amadou Bamba à la gloire de Dieu et de son Prophète Mohamed (PSL).

L'école coranique dans son environnement physique et social

Les 50% des responsables d'association et des Ndeyou Daara interviewés, assurent que les conditions de vie et d'études des enfants sont assez bonnes, voire bonnes. Le décalage est flagrant entre leur perception et les opinions des enfants qui vivent la réalité en considérant leurs sentiments de gêne exprimés.

Une partie considérable des maîtres d'écoles coraniques (60,1%) estime ne pas être aidée par les habitants des quartiers. Presque la moitié des maîtres d'écoles coraniques (49,5%) contactés s'organisent en réseaux pour influencer les prises de décisions (certains d'eux sont membres des CTS) ou se regrouper pour la défense de leurs intérêts. Particulièrement, dans les CTS, lors de l'élaboration des plans d'action, ils font ressortir leurs préoccupations. Ainsi, un réseau de 25 membres d'écoles coraniques a décliné notre questionnaire pour des raisons d'une « sur enquête », et que ces opérations n'ont aucun impact sur leurs conditions.

Typologie et recommandations

Les résultats du recensement ont révélé des écoles coraniques qui font face à des problèmes liés au cadre de vie et aux conditions d'étude des enfants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait dont les abus dans l'ouverture et le fonctionnement des écoles coraniques, les revenus précaires des familles, des associations qui faiblement inter agissent. Malgré tous les efforts des acteurs (Etat, Collectivités locales, Associations...) la problématique des enfants des écoles coraniques reste constante.

Le recensement doit permettre une amélioration de l'enseignement coranique de manière à atténuer les effets néfastes sur les enfants. Pour ce faire, les écoles coraniques sur la base de la méthode du « scoring » sont l'objet d'une typologie prenant en compte la vulnérabilité des droits de l'enfant et les risques de leur violation. Il est identifié trois types d'écoles : des écoles coraniques avec des risques élevés de violation des droits des enfants, des écoles coraniques présentant des risques moyennement élevés de violation des droits des enfants, des écoles coraniques présentant des risques faibles de violation des droits des enfants. C'est pourquoi, agir sur le premier type tracé demeure une priorité allée aux actions de prévention dans les zones pourvoyeuses d'enfants talibés.

Mais, pour promouvoir un profil d'écoles coraniques qui protègent durablement les droits des enfants, il est à prendre en compte les axes stratégiques suivants : la qualité des apprentissages, le renforcement des acteurs (état, mec, familles et communautés), la définition de norme standard et le curriculum, une sensibilisation et un argumentaire religieux, le rôle des communautés.

Préambule

Les enfants mendiants rien qu'à Dakar, sont estimés à 7800 en 2007². Ils ne constituent que une sous catégorie des enfants de la rue. Les profils de ces enfants sont divers : des enfants confiés par leurs parents à des marabouts pour l'apprentissage du Coran, des enfants issus des familles pauvres vivant dans la rue, des enfants en situation difficile... La majorité de ces enfants (90%) déclarent être des Talibés. Ils proviennent des autres régions du Sénégal (Kolda, Kaolack, Ziguinchor, Thiès) ou de pays voisins. Ces enfants mendiants sont visibles par leur port vestimentaire (vêtus de haillons) et leurs boîtes de conserve, sur des lieux de prédilection (feux de signalisations, marchés). Ils s'adonnent la plupart du temps à la mendicité.

Pour mieux concrétiser sa volonté de soutenir l'enfance mise en situation de mendicité, l'Etat du Sénégal a favorisé la création d'une association de droit privé, le Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue (PARRER), le 22 février 2007 à Dakar – Sénégal. Pour accomplir cette mission, le PARRER a pour buts de :

- Soutenir, promouvoir et encourager toutes les actions de prévention, de retrait et de réinsertion pour éradiquer le phénomène des enfants de la rue.
- Inciter les pouvoirs publics à l'application effective des lois relatives à la protection de l'enfance.
- Mener des activités de plaidoyer au niveau national, sous-régional et international pour que tous les acteurs assument leurs obligations et responsabilités.
- Mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un appui technique et financier aux initiatives en faveur des enfants de la rue.
- Encourager une meilleure connaissance du phénomène des enfants de la rue pour le développement d'actions efficaces (recherches, analyses, études, enquêtes...).

Le PARRER est l'agence d'exécution d'un don du Gouvernement Japonais, octroyé via la Banque Mondiale, qui a pour objectif de lutter contre la mendicité des enfants à travers (a) les interventions de prévention avec les parents des enfants à risque, (b) l'amélioration des conditions de l'enseignement coranique, (c) la diffusion de la récente loi contre la traite des êtres humains, et (d) le renforcement des capacités de la société civile.

Ce recensement n'a été possible qu'avec l'appui, l'accompagnement et la supervision du Comité de pilotage. Tous les membres du Comité sont remerciés pour leur disponibilité ainsi que les personnes qui de près ou de loin, ont eu à apporter leurs contributions dans ce travail, notamment les membres des associations, des Comités Techniques de Suivi (CTS), les enquêteurs et superviseurs, Mme Maurizia Tovo, Mme Gilberte Hounsounou et Mrs Manolo Cabran de la Banque Mondiale, Mamadou Wane et Saer Maty Ba, experts en Protection de l'Enfant et en Communication Sociale, membres fondateurs du PARRER, sans oublier Cheikh Amidou Kane, Président du Conseil d'Administration (PCA) du PARRER, Mme Mame Diarra Gaye, Directrice Exécutive du PARRER, Mme Yacine Gueye, M Cheikh Amadou Bamba Diaw, Chargé de Programmes et coordonnateur de l'étude, Mme Dado Ba Ndiaye, Chef du Bureau des statistiques à l'Inspection d'académie de Dakar et Mr Massamba Diouf, Sociologue Conseiller au Programme au Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants (PLCTPFTE).

Alassane Souleymane Faye

² Understanding Children's Work, les enfants mendiants dans la région de Dakar, 2007

Introduction

Les écoles coraniques constituent au Sénégal un cadre d'éducation traditionnelle et religieuse. Dans une perspective d'amélioration de l'enseignement coranique, le recensement prend en compte des quartiers des communes d'arrondissement de Malika, Médina Gounass, Yeumbeul Sud, Yeumbeul Nord, Rufisque Ouest, des quartiers à cheval entre les communes d'arrondissement de Thiés Ouest et Thiés Nord et enfin des quartiers de la commune de Mbour. Le contexte local des quartiers concernés par le recensement des écoles coraniques révèle des environnements surpeuplés, un assainissement inadéquat, un bassin récepteur de migrants et une précarité des conditions de vie des populations³.

Yeumbeul est une zone très fortement peuplée : 148.261 habitants. Sa population vit concentrée sur 10.92 hectares, soit une densité moyenne de 13500 habitants au km² ; cette densité variant d'une commune d'arrondissement à l'autre. A Yeumbeul Sud, la densité moyenne est de 35.600 habitants au km². A Yeumbeul Nord, elle est de 8.300 habitants au km². Cette population a un niveau d'instruction très faible. Elle est victime d'un sous-emploi très marqué. En ce qui concerne l'emploi, le secteur informel concentre plus de 81 % des actifs. Le sous-emploi est généralisé et frappe particulièrement les femmes et les jeunes. A ce tableau, il faut ajouter la faiblesse des équipements collectifs qui est à l'origine de l'assimilation de Yeumbeul à un quartier périurbain.

Malika compte 28 quartiers. Cette commune d'arrondissement concentre une population estimée à 11.000 habitants pour une densité moyenne de 1.368 hbts/km². Malika se caractérise par la décharge d'ordures à ciel ouvert (Mbeubeuss) de toute la région de Dakar ouverte depuis 1968 sur un lac asséché. Des hommes et des femmes travaillent comme récupérateurs dans cette décharge. Qu'il s'agisse de ces travailleurs et des résidents, la population de Malika s'expose à des risques pour leur santé, sans compter les bruits consécutifs aux va et vient incessants des camions d'ordures et d'extraction de sable.

La commune d'arrondissement de Médina Gounass (Guédiawaye) couvre une superficie de 1,1 km² et sa population est estimée à 83.580 habitants pour une densité de 76 habitants au km². Les sécheresses ont successivement poussé les populations de l'intérieur à s'installer sur des cuvettes et des dépressions, ce qui induit une inondation quasi permanente des habitations pendant toute la saison des pluies et même après sa fin. Les populations s'organisent pour préserver leurs maisons, si elles ne se déplacent pas. Le secteur informel occupe les habitants avec le commerce dans les marchés et sur la voie publique.

Rufisque Ouest a une population de 50 000 habitants. Cette commune d'arrondissement compte 19 quartiers. Le recensement a concerné les quartiers de **Diokoul** (Kaw, Ndiayéne, Ndiouréne, Wague, Kher Nord) et environs (Léona, Filao, Médine). Diokoul est un ancien village traditionnel de pêcheurs Lébus qui préserve en grande partie sa configuration traditionnelle et villageoise. Sa population est estimée à 12 509 habitants sur une superficie de 57,78 ha. L'accroissement de la population (3% par an) et l'exiguïté des habitations posent d'énormes problèmes sociaux et d'hygiène. Le réseau d'assainissement est loin d'alléger le problème d'évacuation des eaux usées et de collecte des ordures ménagères.

Thiés Ouest et Thiés Nord et la commune de Mbour sont très les entités très urbanisées. Leurs taux respectifs d'urbanisation sont de 56,3% et 50,8%. Cette situation est principalement due à l'implantation massive de quartiers non loties (habitats spontanés ou irréguliers comme à Thiés « Keur Serigne Ablaye Niakhite (Gouy Sombel) », « DVF (Aiglon

³ Agence nationale de la démographie et des statistiques/ Site web, Rufisque Ouest.

Bountou Dépôt) », etc.) dans les environs des centres villes et à l'extension des communes. La floraison de ces quartiers irréguliers est surtout due à l'exode rural, qui fait que les villageois à la recherche de conditions de vie meilleure dans les communes voisines, s'installent dans les zones périphériques de ces dernières.

L'Etat du Sénégal et les partenaires bi et multilatéraux apportent des réponses visant à protéger l'enfance en situation de vulnérabilité en partenariat avec les associations et Organisations Non Gouvernementales internationales, nationales et locales : Plan, Save the Children, World Vision, Child Fund, USAID, Environnement Développement Action (ENDA), SAMU Social, Coalition des ONG africaines en Faveur des Enfants (CONAFE), Empire des Enfants, Collectif des structures d'appui aux enfants en difficulté (COSAED, Parrer....)

Contexte

L'Etat du Sénégal, en plus d'avoir signé et ratifié la presque totalité des Conventions en faveur de l'enfance, dispose d'un arsenal juridique interne contre les formes de violence, de maltraitance et d'exploitation des enfants. Le code pénal réprime la mendicité des mineurs (article 245), les coups et blessures et voies de fait portés sur un enfant de moins de 15 ans (articles 298 et 299). De plus, la loi 06-2005 du 10 mai 2005 relative à la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes vient renforcer la protection des enfants contre l'exploitation par la mendicité.

Cet engagement s'est matérialisé par la mise en place au niveau institutionnel de structures œuvrant dans protection et la promotion des droits des enfants avec l'appui des partenaires techniques et financiers (Unicef, Bureau International du Travail (BIT), Banque Mondiale(B.M). Ainsi, nous pouvons citer au niveau du Ministère de la Famille, la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant (DPDE), le Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants (PLCTPFTE), financé par la Coopération italienne et l'Unicef, le Projet Education à la Vie Familiale (EVF) / Daara financé par le Fonds des nations unies pour la population. (FNUAP).

Ces projets et programmes s'articulent autour de la prévention, la protection, la réinsertion et la recherche-action-formation. Ils recoupent les dynamiques des acteurs sociaux même si le programme trilinguisme constitue une innovation pédagogique. Dans la pratique, c'est l'une des premières initiatives qui offre des passerelles entre les daaras et l'école formelle. La création de l'Inspection des daaras, de la Cellule d'Appui à l'Enfance (CAPE) et la reconnaissance des écoles coraniques par l'Etat du Sénégal constituent un tournant majeur.

Des études et des recherches (Institut National d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) , Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux et Spécialisés (ENTSS) portent sur les référentiels de compétence visant le renforcement des capacités d'alphabétisation fonctionnelle des enfants en situation difficile, leurs conditions d'étude, de vie et la proposition d'une stratégie nationale de lutte contre la mendicité. La plupart des innovations pédagogiques découlant de ces études sont en cours d'expérimentation, elles ne touchent qu'un nombre limité d'enfants et sont insuffisamment partagées. En outre, une meilleure connaissance de la situation des enfants dans les écoles coraniques a nécessité plusieurs recherches parmi lesquelles celles de, Enda jeunesse action (2005) Environnement développement action Groupe de recherche action formation (Enda graf (2007), Understanding Children's Work (2007), BIT (2008)

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les Organisations Communautaires de Base (OCB) travaillent sur le terrain autour de l'amélioration des conditions d'études et de

vie des enfants des écoles coraniques. Des dispositifs sont mis en place pour faciliter l'accès aux soins et services de santé (conventions de partenariat avec les services de santé, mise en place de fonds de garantie...). Dans l'optique de l'amélioration du cadre d'apprentissage, en plus des actions de désinfection et de désinsectisation, des daaras ont bénéficié d'appuis pour l'achat de matériel didactique, la construction de latrines, la réfection des toits...Des acteurs sociaux ont aussi aidé à la mise en place de cadres de concertation des Maîtres d'Écoles Coraniques (MEC) pour leur permettre de mieux partager leurs préoccupations.

Dans le contexte de l'amélioration des conditions de l'enseignement coranique, le constat a été fait qu'il n'existe actuellement ni un cadre réglementaire en vigueur, ni un code de conduite relatif à l'ouverture, au fonctionnement et à l'établissement d'un curriculum des écoles coraniques. C'est ce qui semble contribuer d'ailleurs, à la floraison de tels établissements où des enfants vivent les pires formes d'exploitations.

Étant donné que la première démarche pour pouvoir améliorer une situation est de la connaître, un recensement des écoles coraniques est nécessaire afin de faire le point sur le nombre, les caractéristiques et les besoins de ces établissements. Pour des raisons de temps et de ressources, le recensement ne vise qu'un nombre limité de quartiers urbains et périurbains des communes de Guédiawaye, Mbour, Pikine, Rufisque et Thiés. Comme un recensement national a été recommandé par le gouvernement et les acteurs religieux dans le passé, la présente étude devrait aussi permettre de tester la méthodologie pour un effort au niveau national.

Les résultats attendus de ce recensement sont :

- ✓ une estimation du nombre d'écoles coraniques dans les quartiers ciblés, et en particulier le nombre d'écoles coraniques itinérantes
- ✓ l'inventaire des caractéristiques des écoles coraniques afin de construire une typologie
- ✓ faire le point sur les besoins des différents types d'écoles coraniques.

Le présent rapport s'articule autour de trois chapitres. Le premier est relatif à l'approche méthodologique. Le deuxième chapitre présente les résultats. Le dernier chapitre dresse une typologie des écoles coraniques et des recommandations.

I- Approche méthodologique

A- Principes méthodologiques

La participation des maîtres d'écoles coraniques et des enfants a été recherchée. Les objectifs et les résultats attendus du recensement ont été partagés sans pour autant faire des promesses ou créer des attentes. L'équipe de recherche a travaillé étroitement avec le Comité de pilotage mis sur pied par le PARRER.

La protection de l'enfant et la volonté de ne pas le manipuler ont induit de la part des agents enquêteurs, la recherche de leur consentement, l'empathie, la confidentialité. Ces questions éthiques constituent un fil d'Ariane dans le travail avec les enfants.

L'observation a été systématiquement utilisée par les agents enquêteurs.

La triangulation, qui a consisté à vérifier la cohérence entre les informations collectées de différents acteurs et par différents moyens, a permis de mieux interpréter les informations fournies par les uns et les autres et dégager un tableau plus fiable des conditions des daaras recensées.

1- Clarification des concepts

Afin de faciliter la compréhension de l'étude, il s'avère nécessaire de procéder à la formulation partagée de certains concepts clefs.

Ecoles coranique migrante ou itinérante : école coranique dirigée par un maître qui a quitté sa localité d'origine pour implanter son école dans une autre localité et dont les élèves proviennent généralement de la localité d'origine du maître. L'école peut fréquemment changer de localité d'implantation.

Ecole coranique non migrante : une école ouverte par un maître d'école coranique dans sa localité d'origine et non assujettie aux changements de localité. Cette école est fréquentée généralement par les enfants de la localité.

Daara : mot wolof qui signifie un centre d'enseignement coranique. Les enfants peuvent être des résidents ou non. Ce mot peut désigner en Français une **école coranique**.

Quartier : le quartier relève de « l'espace vécu », c'est-à-dire d'une représentation claire de la communauté d'appartenance. Il constitue un lieu de vie avec ses repères, ses activités, ses relations et ses flux invisibles. Il est aussi une unité administrative.

Quartier péri urbain : au sens littéral, ce qui est « autour » de la ville mais qui fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants. Le périurbain comprend l'espace d'urbanisation périphérique récente par lotissements ou constructions individuelles éparpillées, en dehors de l'agglomération.

Talibé : mot wolof qui signifie un apprenant de Daara.

B- Démarche méthodologique

1- Couverture géographique et population

Ce recensement concerne les écoles coraniques dans un total de 106 quartiers de Guédiawaye, Mbour Pikine, Rufisque et Thiès.

Le choix des quartiers a été faite sur la base d'échanges avec des acteurs de terrain mais aussi sur des études réalisées par l'Unicef. Il est fondé principalement sur des critères de concentration et/ou d'itinérance des écoles coraniques, en ayant privilégié les zones réputées avoir un nombre élevé de daaras⁴.

Les quartiers retenus sur cette base sont :

Rufisque	Thiès	Mbour
Cité Filao	Escale Kawsara Fall	Gouye Mouride
Cité Gabon	Escale Keur Mame Elhadj / Nord	Liberté 1
Diokoul Kao	Escale/Aiglon	Oncad
Diokoul Lansar	Escale/Aynina Fall	
Diokoul Wague	Escale /Bayale Khouda Badara	
Léona Valda	Escale/ Carrière	
Médine	Escale / Keur Mame Baro Ndiéguène	
	Escale / Randouléne Nord	
	Grand Standing	

Les autres quartiers des communes d'arrondissement de Médina Gounass, Yeumbeul Sud Yeumbeul Nord, Malika ont été retenus sur la base de la méthodologie de « boule de neige »

Médina Gounass	Yeumbeul Sud	Yeumbeul Nord	Malika
Ahmed Sow	Afia 1	Ainoumadi	Abdoulaye Séne/ Malika Nord
Gounass 2	Afia 2	Ainoumadi /Sotrac	Al Ousseynou Sow/ Médina Peul 2
Alassane Ndiolé	Afia 2b	Alwar	Alioune Gadiaga/ Malika Est
Ibrahima Ba	Afia 2a	Asecna	Aliou Séne / Diamaguène 1
Ali Khane	Aldiouma Diagne /Thiaroye Kao	Bara Faye	Arafat Darou Guéye
Mamadou Ndiaye	Kao	Charles Gaye	Cheikh Diaw
Beraya Fall	Alassane Mbow /Thiaroye Kao	Darou Rahmane 2	Cité Sonatel
Mamadou Ndiaye Gazelle	Aliou Dia /Thiaroye Kao	Darou Salam 1	Darou Khoudoss
Bernard Ndour	Badara Baye/ Thiaroye Sud	Darou Salam 2	Diamaguène 1
Ndick Faye	Cheikh Ado Médina Thiaroye Kao	Darou Rakhmane	Diamalaye
Champ de Courses	Cheikh Ndao/ Thiaroye Kao	Darou Rakhmane 2	Diamalaye 2
Touba Pikine	Cheikh Oumar Foutiyou	Darou Salam 1	Kawsara/ Ousmane Sarr
Coumba Ndofféne Diouf	Demba Dème	Darou Salam 5	Kawsara /Ousmane Tall
Diawla Ndiaye	Demba Dia / Médine	Demba Djiby Sall	Malaw Ndir
Djap Niang	Thiaroye Kao	El Hadj Seydou	Malika Sur Mer
	Djigane Séne	Harlem City	Médina Peulh
	Gestu	Ndofféne	Montagne
	Hakhloulaye, / Usine des Eaux	Sotrac	Route Dispensaire
	HalwarMédina/Thiaroye Kao (Studio)	Touba Thiaroye	Souleymane Badji
	Médina Thiaroye Kao 5	Yeumbeul Nord	Alioune Ndiaye/ Malika Nord
	Médina Thiaroye Kao /Ndiaga Fall		
	Makhoumba Léye		
	Route de Boune		
	Seydou Tall		
	Thiaroye Kao		
	Thiaroye Kao 5		
	Thiaroye Kao / Cheikh Ndao		
	Thiaroye Kao /Socé Sow		
	Thiaroye Kao 3		
	Thiaroye Miname		
	Thierno Ndiaye		
	Yeumbeul Layéne		

⁴ UNICEF Rapport final, Enquête statistique et qualitative sur les enfants de la rue à Thiès et à Mbour, Unicef, mai 1999.

La période de référence du recensement des écoles coraniques dans ces quartiers cités ci-dessus dans les Communes d'arrondissement de Malika, Rufisque Ouest, Thiés Ouest/ Thiés Nord Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud et /ou Commune (Mbour) est du 11 au 26 Décembre 2009. Pour des questions de commodités, l'unité administrative (commune et/ou commune d'arrondissement) est utilisée.

Dans chacun des quartiers recensés, l'enquête a porté sur les maîtres d'écoles coraniques, les élèves (Talibés) et les personnes influentes ou clefs. Ces dernières comprennent des responsables d'Associations Sportives et Culturelles (ASC), d'Organisations Communautaires de Base (O.C.B.), les imams, des responsables d'associations et de groupements féminins, des Ndeyou Daara.

Au total, 223 daaras ont été recensés dans les zones d'enquêtes. Parmi eux, 198 ont accepté de participer au recensement. C'est ainsi que 198 maîtres coraniques⁵, 350 talibés en moyenne (participants aux focus group), 216 personnes clés dans l'environnement des lieux d'implantation ont fourni des informations.

2. Elaboration des outils de collecte de données

Quand les populations à étudier sont difficiles à joindre, la « boule de neige » est souvent la méthodologie adoptée. Elle consiste à trouver un individu de la population à étudier (Talibés, maîtres d'école coranique) puis lui demander de chercher ou de t'indiquer d'autres faisant partie de la même population et ainsi de suite. En partant donc des écoles coraniques connues, il a été possible d'en répertorier beaucoup d'autres (dans certains quartiers, le nombre total de daaras connus au départ a plus que doublé).

Dans la mesure où les quartiers recensés sont représentatifs de la situation dans les autres quartiers urbains et péri-urbains, ce recensement peut servir de base pour estimer le nombre total de daaras dans le pays, qu'elles soient « fixées » ou itinérantes (ces dernières étant évidemment beaucoup plus difficiles à dénombrer).

Les variables identifiées dans les termes de référence de la consultation ont permis de proposer des outils au Comité de pilotage de l'étude. Ce dernier a procédé à leur correction et leur renforcement. Le test des outils a été organisé à Guédiawaye dans des quartiers non concernés⁶ par le recensement des écoles coraniques. A la suite de ce test, les outils ont été réajustés.

Un atelier méthodologique a réuni l'ensemble des Superviseurs, des agents enquêteurs et de la Statisticienne pour s'approprier des outils et recevoir des consignes y compris les aspects éthiques à respecter durant la collecte de données. A partir de ce moment les outils ont pu être administrés et des informations recueillies. Celles-ci ont été l'objet d'une exploitation.

3- Outils de collecte de données

Il a été utilisé :

- ✓ un questionnaire pour les maîtres d'écoles coraniques ;
- ✓ un questionnaire pour les personnes influentes et/ou clefs des quartiers où se trouvent les écoles coraniques ;
- ✓ le focus group avec les enfants ;
- ✓ une fiche d'observation remise à chaque agent enquêteur à remplir après l'administration du questionnaire au marabout.

⁵ Les maîtres d'écoles coraniques sont interviewés

⁶ Il s'agit des quartiers de Wakhinane 1, Mbod 4, Darou Salam, Notaire Nord et Wakhinane Nimzath.

Ces différents outils ont été validés par des membres du comité de pilotage. Ils ont été améliorés dans la forme et dans le fond. Le questionnaire destiné aux maîtres d'écoles coraniques a été précisé : la différence entre une maison abandonnée et une maison en construction, des variables intégrées notamment, sur la santé des enfants en cas de maladie, l'école coranique dans son environnement physique et social.

Le questionnaire pour les personnes influentes du quartier et la fiche d'observation ont été proposés par le Comité de pilotage. Il s'agit respectivement, d'appréhender la perception des écoles coraniques par les habitants, leur degré d'implication pour un bon fonctionnement des écoles coraniques et le cadre de vie du marabout.

Enfin, des personnes influentes des quartiers composées essentiellement d'imams, de délégués de quartier, de marraines..., ont accepté de se prêter aux questions des agents enquêteurs.

Un nombre important de personnes influentes a été interrogé à Guédiawaye (102), suivi de Pikine (63). Il est à noter la plus grande disponibilité et l'implication de personnes influentes assez nombreuses (membres des Groupement de Promotion Féminine, (GPF) O.C.B, A.S.C, Imam, délégués de quartiers, réseaux d'écoles coraniques) à différents degrés dans la problématique des écoles coraniques. Ce qui a permis à cette équipe de collecte d'interroger le maximum de personnes influentes. Il est à rappeler aussi l'environnement particulier de Médina Gounass (inondation) qui ne rendait pas les maîtres d'écoles coraniques toujours disponibles.

Enfin, la fiche du focus group avait simplement décliné des thèmes de discussion avec les enfants : leurs conditions de vie, leurs conditions d'études. Mais, la grille d'entrevue a été affinée en fonction de chaque thème.

L'utilisation du focus group avec les enfants nécessitait beaucoup de tact. Il fallait avoir l'autorisation du marabout avant de discuter de leurs conditions de vie et d'études dans le daara. A Thiés (16) et à Mbour (13), les maîtres d'écoles coraniques ont été plus coopératifs.

De tout ce qui précède, le test des outils dans des quartiers non concernés par le recensement des écoles coraniques n'a pas relevé de difficultés majeures. L'équipe chargée de ce travail a estimé : « *si globalement, dans les documents les questions sont simples à poser en langue nationale, les concernés n'hésitent pas à formuler très rapidement des réponses. Sous ce rapport, la durée d'administration (questionnaire au MEC ne dépasse pas 40 mns) ; elle est moindre (15 à 25 mns pour les personnes influentes dans le quartier). Les focus group avec une bonne facilitation sont conduits en moyenne en 50 mns.* »⁷ Des suggestions ont été formulées pour chaque outil. Elles ont été retenues compte tenu de leur pertinence.

4- Forces et faiblesses de la méthodologie

La « boule de neige » est utile pour les populations « insaisissables » comme les enfants et les maîtres des écoles coraniques itinérantes. Dans le cas de notre recensement, elle a donné des résultats probants. L'exemple de Médina Gounass est illustratif. Le Superviseur du recensement explique « *au départ, on ne connaissait que 11 sur les 23 daaras administrées. De Daara à Daara, on identifiait l'autre Daara à diagnostiquer bien entendu avec l'appui d'un membre du collectif des Daara de Médina Gounass* »⁸. A Thiés, renseigne le Superviseur, « *on ne connaissait que 3 écoles coraniques au quartier Grand Standing et 7 au quartier Escale. La boule de neige nous a permis d'entrer en contact avec 6 écoles coraniques de plus à Grand Standing et 4 de plus à Escale* »

⁷ Rapport de supervision Guédiawaye

⁸ Rapport de supervision, Guédiawaye

Le recensement du nombre exact d'écoles coraniques dans les quartiers, compte tenu de la délicatesse du sujet a nécessité des préalables:

- ✓ une phase d'identification des agents enquêteurs et des superviseurs par les Coordonnateurs du recensement
- ✓ une bonne connaissance des zones d'intervention par les agents enquêteurs. Ils y habitent et/ou travaillent dans le cadre de leurs associations (ONG, OCB...) et des institutions étatiques comme le Service Départemental du Développement Communautaire (SDDC) avec les maîtres d'écoles coraniques.
- ✓ l'existence d'une alliance avec des réseaux de maîtres d'écoles coraniques qui facilite le contact avec leurs pairs.

Cependant, pour réunir les conditions de mise en œuvre de la « boule de neige », des difficultés ont surgi :

- ✓ un temps très long pour procéder à la préparation (identification agents enquêteurs)
- ✓ des moments de travail n'ont pas été pris en compte dans le plan de travail : contacts avec les réseaux des maîtres d'écoles coraniques avant le recensement pour partager sur les objectifs et les résultats attendus de l'initiative, les séances d'organisation des agents enquêteurs.

Un atelier méthodologique a été organisé autour de l'administration des outils. Il a été recommandé de choisir lors d'un focus group des enfants volontaires à qui l'objectif de l'exercice est expliqué tout en mettant en avant la confidentialité. Ce qui garantit leur protection, car cet exercice peut être biaisé lorsque le maître d'école coranique veut « écouter » ce que « disent » les enfants. Les agents enquêteurs ont procédé à une prise de notes pour consigner les réponses des enfants. Les focus group ont donc recueillis les points de vue des enfants sur leur vécu.

Pour mieux recouper les informations, des personnes clefs (responsables d'associations de quartier, « Ndeyou daara », groupements féminins, imam, chefs de quartier) ont été interrogées sur leur perception de l'école coranique installée dans leur quartier. Ainsi, *« aucune difficulté n'est enregistrée dans l'administration de l'outil ; la commune a une dynamique associative... Les délégués de quartier aussi, ont joué un rôle important dans l'accompagnement et ont accepté l'administration de l'outil. »*⁹ Enfin, une fiche d'observation du maître d'école coranique a été remise aux agents enquêteurs pour pouvoir apprécier les conditions de vie des maîtres d'écoles coraniques comparativement à celles des enfants.

5- Contraintes et limites du recensement

Les contraintes notées portaient sur les difficultés liées aux déplacements des enquêteurs dans des localités comme Médina Gounass, une commune d'arrondissement inondée.

Les horaires de collecte dépendaient de la volonté du maître d'école coranique, ce qui impliquait dans la même journée, plusieurs visites des agents enquêteurs.

Enfin, le refus et la réticence de départ de certains maîtres coraniques de se soumettre à cette enquête, respectivement à Yeumbeul Nord et Médina Gounass ont rendu ce travail sur le terrain particulièrement difficile. Sans les relations qui existaient entre les enquêteurs qui ont été choisis sur la base de leur connaissance du milieu et les maîtres coraniques, cette enquête aurait pu ne pas aboutir.

Les refus proviennent essentiellement de Yeumbeul Nord, où *« des maîtres coraniques recensées (25) ...refusent de se soumettre à l'épreuve du questionnaire pour les raisons suivantes: l'absence de « feed back » des résultats des enquêtes antérieures, les promesses non tenues, le maintien de l'espoir auprès de populations suffisamment vulnérables, la prédominance du « verbe sur l'acte », la divulgation d'informationssur leur vie privée sans*

⁹ Rapport de supervision Guédiawaye

leur consentement, la déformation sinon la manipulation abusive de données relatives à leur écoute/entretien, l'exploitation diffamante sinon délibérément manipulée d'images de leur situation précaire, la non association de leur(s) représentant(s) à des rencontres de restitution ou d'échanges..., l'exploitation sans vergogne et tristement célèbre des ONG et structures étatiques de la situation de vulnérabilité des maîtres coraniques et enfants talibés, l'invisibilité des commanditaires de ces enquêtes qui sont toujours les plus grands bénéficiaires des retombées ».

Pour ce qui concerne les limites, les réponses des marabouts posent la question de leur fiabilité. Pour illustration, certains marabouts « étrangers », sur leurs lieux d'implantation ne communiquent pas leurs localités d'origine, ni celles des enfants. Les réponses des personnes influentes doivent aussi être interprétées avec prudence, compte tenu en grande partie de la « politique de l'Austruche »

II- Présentation des résultats

A- Présentation des écoles coraniques

1- Présentation de la population enquêtée

Au cours de la période de référence de l'étude (11 au 26 décembre 2009), 223 daaras ont été recensées dont 198 enquêtées, soit 89,2% selon la répartition suivante : Medina Gounass : 23 daaras, Yeumbeul Nord : 39 ; Yeumbeul Sud : 55, Rufisque (Diokoul et environs) : 9, Thiès : Escale et sous quartiers et Grand standing : 21, Mbour : Gouye Mouride : 23 et Malika : 28.

2- Evolution de l'implantation des écoles coraniques dans les quartiers.

Des maîtres d'écoles coraniques enquêtés ont révélé leur année d'implantation dans les communes d'arrondissement. Leurs déclarations ont permis d'identifier l'évolution de leur installation dans les communes d'arrondissement.

Les implantations des écoles coraniques se sont effectuées à partir de 1930.¹⁰ De 1930 à 1968, il est dénombré 09 écoles coraniques (4%) exclusivement à Thiès et à Pikine. Il est à noter qu'un quartier comme Médina Gounass créé en 1960 a enregistré ses premières daaras (02) en 1968. Par ailleurs, la mendicité des enfants dès 1960 semble faire les frais de la politique répressive de l'Etat post colonial. En effet, « *la construction nationale ...et la référence au socialisme africain ont induit l'effacement de l'espace public des mendiants... Rappelons que les premiers acteurs de la mendicité urbaine se recrutent parmi...les élèves de l'école coranique*¹¹ ».

A partir de 1968, jusqu'en 1980, débute une intensité de l'implantation des écoles coraniques (10%) dont 61% à Pikine. Cette situation semble être en relation avec le déclenchement de cycles de sécheresse au Sénégal et ses conséquences économiques et sociales. Les habitants des localités de l'intérieur du pays convergent vers les centres urbains dont Dakar. Parmi ceux-ci, des enfants et jeunes. Ils investissent l'économie populaire urbaine : cireurs de chaussures, vendeurs ambulants, laveurs de voitures, récupérateurs... Les femmes et les filles originaires le plus souvent des mêmes villages officient dans les villes comme des employées de maison, des lavandières... Les maîtres d'écoles coraniques ne vont pas être en reste. Ils vont participer à ce mouvement d'exode rural, accompagnés vraisemblablement

¹⁰ Tafsir Amadou Barro Ndieguene s'installe à Thiès en 1865, d'abord dans le quartier de Nguith Escale où il crée son école coranique

¹¹ Faye et Thioub, les marginaux et l'Etat à Dakar, in le mouvement ouvrier, numéro 204, juillet-septembre 2003, éditions de l'atelier/éditions ouvrières.

consentement) ou tout simplement qu'ils ne donnent aucun crédit à ces enquêtes du point de vue de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les marabouts proviennent de « régions géographiques » dans lesquelles des départements sont fréquemment cités. Il s'agit des « régions géographiques » du Bassin arachidier (44%) avec les départements de Kaolack (25%), Fatick (18 %), Mbacké (11%), Tivaouane (11%) Diourbel (7%), de la Casamance (15%) avec le département de Kolda (73%), la Vallée du Fleuve Sénégal (11%) avec Podor (81%) et du Ferlo (10%) avec Louga (90%). Il est constaté que ces « régions géographiques » de provenance des maîtres d'écoles coraniques subissent les effets de la production erratique de l'arachide (Bassin Arachidier), l'enclavement et l'insécurité (Casamance), la baisse de la pluviométrie et l'avancée du désert (Vallée du Fleuve Sénégal et le Ferlo).

4- Aspects physiques de l'école coranique.

Le tableau ci-dessous illustre sous quels modes les espaces qui servent d'écoles coraniques sont acquis dans les différentes communes. De manière générale, la plupart des daaras (59%) n'appartiennent pas au maître, ce qui en même temps augmente le risque de mobilité. On peut supposer que ceux qui ont reçu leurs locaux en prêt sont particulièrement exposés au risque de mobilité, car ils sont susceptibles d'être délogés à tout moment. Ceci semble être particulièrement le cas à Rufisque Ouest, où 56% des espaces pour les écoles sont prêtés (la Supervision du recensement n'a pas manqué de souligner que « les écoles coraniques viennent et partent, on ne les retrouve pas »), et à Thiès Ouest/Nord, où 50% des espaces servant d'écoles sont aussi prêtés. Les daaras semblent être le plus stables à Mbour, avec 57% de propriété du maître, et Malika, avec 43% de propriété du maître.

Tableau 2 : modes d'acquisition de l'espace qui sert d'école coranique par commune.

Communes arrondissement	Location	Prêt	Propriété personnelle	Non précisé	Total
Malika	6 (21%)	8 (29%)	12 (43%)	2 (7%)	28
Medina Gounass	10 (43%)	7 (30%)	6 (26%)	0	23
Mbour	1 (4%)	8 (35%)	13 (57%)	1 (4%)	23
Rufisque ouest	2 (22%)	5 (56%)	2 (22%)	0	9
Thiès ouest/nord	3 (15%)	10 (50%)	8 (35%)	0	
Yeumbeul nord	17 (44%)	8 (21%)	13 (33%)	1 (3%)	39
Yeumbeul sud	13 (24%)	20 (36%)	22 (40%)	0	55
Total	52 (26%)	66 (33%)	76 (38%)	4 (2%)	198

5- Provenance des enfants

Selon les informations fournies par les marabouts, les daaras qui ne comptent que les enfants du quartier représentent 29,3%, alors que celles qui n'accueillent que ceux de la localité du maître d'école sont 6,5% (dont 2% proviennent d'un pays de la sous région). Dans la plupart des cas, les enfants du quartier et ceux du village d'origine du marabout sont « mélangés » (53%), ce qui suggère soit une certaine appréciation de la daara de la part des parents du lieu d'implantation de celles-ci, (le marabout trouve là une forme de légitimité de son action), soit une forte pénurie d'écoles coraniques qui poussent les parents à confier leurs enfants à des marabouts « étrangers ». Enfin, une proportion assez importante des maîtres d'écoles coraniques (11%) n'ont pas précisé la localité d'origine des enfants. Cette réticence peut être due à un sentiment de malaise ou la peur de divulguer dans les localités d'origine, les conditions de vie des enfants.

Selon les localités d'origine des enfants déclarées par les marabouts (village du marabout seulement, quartiers et village du marabout) et les zones d'origine des maîtres d'écoles, les talibés proviennent globalement des localités des maîtres d'écoles coraniques.

Les « bassins récepteurs » sont Pikine (80%), puis Mbour (16%) enfin Guédiawaye, Thiés et Rufisque (4%).

Ainsi à Mbour, les enfants semblent provenir du Bassin arachidier (Kaolack : 30%, Fatick : 8% ; Mbacké : 8%, de la Vallée du Fleuve Sénégal (Podor : 23%)...Mbour est un département de la région de Thiés. L'étude du BIT (2008) dans la région de Thiés révélait aussi la provenance des enfants –mendiants des régions de Kaolack et Saint Louis.

Par contre, Pikine semble attirer des talibés d'un peu partout, la Casamance (Kolda : 11%), le Bassin Arachidier (Kaolack : 8%, Fatick : 8%, Nioro : 3%, Thiés : 3%, Tivaouane : 3%, Kébémér : 3%, Mbacké : 3%,),le Sénégal Central Atlantique (Mbour : 6%).., la Vallée du Fleuve Sénégal (Podor :7% et même la Guinée Conakry (10 maîtres d'écoles coraniques proviennent de la Guinée Conakry).

Cette diversité est évidemment liée au nombre élevé de maîtres d'écoles coraniques (124 sur 198 écoles coraniques répertoriés provenant des autres régions du Sénégal et des pays de la sous région.

Le recensement des enfants mendiants de l'UCW renseignait dans la région de Dakar« *que les conditions de vie rurale provoquent une relocalisation permanente ou saisonnière des écoles coraniques en zone urbaine. Les régions où la pauvreté est très répandue telles que Kolda et Kaolack semblent être les plus grandes pourvoyeuses d'enfants mendiants* »¹².

Il faut aussi garder à l'esprit, comme mentionné avant, que les réticences des maîtres d'écoles coraniques non autochtones à donner des informations porte probablement à une sous-estimation de la proportion de talibés étrangers. Par exemple, 14 marabouts qui proviennent de la Guinée Bissau et 6 de la Guinée Conakry n'ont pas déclaré l'origine des enfants, qui est vraisemblablement la même que celle de leurs maîtres. D'ailleurs l'étude de l'UCW, (2007) estimait pour ce qui est des pays étrangers d'où viennent « près de la moitié des enfants mendiants pour la plupart », de la Guinée-Bissau, le Mali, la Guinée et la Gambie. « *Là encore, le type d'enfants mendiants dépend de son pays d'origine : le talibé est souvent un enfant de la Guinée-Bissau (30%) ; le non-talibé est plutôt originaire du Mali (30%)* »

6- Régimes des écoles coraniques

Les écoles coraniques ont trois types de régimes : un régime internat, un régime externat et un régime « mixte » qui combine l'internat et l'externat. Dans un régime internat, les enfants vivent et apprennent dans l'école coranique. Par contre, dans un régime externat, l'école coranique est seulement un lieu d'apprentissage.

Tableau 3 : Régimes des écoles coraniques

Communes d'arrondissement	Régimes							Total
	Internat	%	Externat	%	Internat/externat	%	Non déclarés	
Malika	5	18	4	14	19	68		28
Mbour	6	26	4	17	8	35	5 (22%)	23
Médina Gounass	5	22	7	30	7	30	4 (18%)	23
Rufisque Ouest	2	22	4	44	2	22	1 (12 %)	9
Thiés Ouest/Nord	3	14	9	43	4	19	5 (24%)	21
Yeumbeul Nord	10	26	15	38	10	26	4 (10%)	39
Yeumbeul Sud	9	16	16	29	27	49	3 (6%)	55
Total	40 (20%)		59 (30%)		77 (39%)		22 (11%)	198

¹² UCW, Enfants mendiants de la région de Dakar, Novembre 2007

Avec 39% du total, le régime internat/externat est à peine prédominant, Mais, cet état de fait ne peut pas occulter les 20 % des écoles coraniques qui fonctionnent en régime internat. Les régimes des écoles coraniques peuvent être liés en grande partie aux localités d'origine des enfants, car si les élèves sont originaires du quartier d'installation de la daara, ils seront plus facilement en régime d'externat. De même, il n'est nullement pas surprenant que tous les enfants étrangers soient en régime d'internat.

B- Conditions de vie dans les écoles coraniques

1. Qualité de vie des enfants

Sur la base des informations fournies par les maîtres, le nombre moyen d'enfants dans une école coranique est de 77. Cependant, il y a des variations considérables entre les communes d'arrondissement et aussi d'une école à l'autre à l'intérieur de la même commune, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 4: Répartition du nombre moyen d'élèves dans les daaras, par commune et classe d'âge.

Communes	Nombre moyen d'enfants	<5 ans (9%)	5-10 ans (33%)	10-15 ans (50%)	15 ans et plus (8%)
Guédiawaye (Médina Gounass)	126	11	44	66	11
Mbour	53	5	18	27	4
Pikine (Malika, Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud)	73	7	25	37	7
Rufisque Ouest	73	6	22	34	6
Thiès Ouest/Nord	61	7	26	38	7
Total	77	36 (9%)	135 (33%)	202 (50%)	35 (8%)

De plus, il s'agit pour la plupart d'estimations de la part des marabouts, car généralement, ils ne disposent pas d'un répertoire des enfants avec toutes les informations les concernant (nom, prénom, âge, niveau d'étude...). Aussi, il est difficile pour le marabout de savoir si un enfant n'est pas rentré le soir. Le talibé peut ainsi disparaître du jour au lendemain et rejoindre des « enfants en rupture familiale » ou être victime de pédophiles. La relation de confiance entre les parents qui « donnent » leurs enfants au marabout est mise en cause pour défaut de surveillance.

Globalement, on note qu'un nombre important d'enfants est en âge d'école primaire (42%), mais un pourcentage alarmant (près d'un quart!) a moins 5 ans. Le recensement des enfants mendiants (UCW, 2007) situait la moyenne d'âge des enfants à 11 ans et considérait « *le plus jeune avait 2 ans et près de la moitié n'avait pas 10 ans* ».

Les conditions de logement constatées sont souvent un peu précaires et accompagnées d'un surpeuplement. Les talibés dorment pour la plupart (62% des cas) dans des chambres de dimensions estimées « moyennes » par les agents enquêteurs, c'est-à-dire, d'environ 3 x4 m., et 14% dorment dans des endroits de fortune : dans une cour, en plein air ou sous un abri de fortune tout juste couvert d'un toit en zinc, en ardoise ou d'une bâche. Dans presque

3- Types d'activités effectuées par les enfants

Les maîtres d'écoles coraniques déclarent qu'en plus des études et souvent de la mendicité, les types d'activités effectuées par les enfants sont ludiques et/ou champêtres (voir tableau ci-dessous). Les activités ludiques se déroulent le plus souvent dans la rue et ne sont pas intégrées dans les enseignements/apprentissages, il s'agit juste de l'initiative des talibés eux-mêmes qui jouent comme tout autre enfant. En effet, les enfants fréquentent les salles de jeux, s'agglutinent autour du « baby foot », organisent de mini -matches de foot- ball sur un petit espace libre. Les salles de jeux comme les « baby foot » ont des coûts et les talibés peuvent financer ces activités sur une partie des revenus de leur mendicité. Mais, il est aussi important de noter que presque la moitié des enfants travaillent dans les champs pour le compte de leur maître coranique

Tableau 5 : Types d'activités effectuées par les enfants selon la déclaration du marabout.

Type d'activités	Pourcentage (%)
Travaux champêtres	20,2
Activités ludiques	53,5
Les deux	26,3
Total	100

Mais, des talibés qui, compte tenu de l'environnement de l'école coranique, ne peuvent pas effectuer des travaux champêtres font le « ménage » et restent à la disposition de la famille du marabout pour « les corvées » comme le témoigne ce talibé :

« Je m'appelle O.M, j'ai douze ans Je suis arrivé ici dans ce daara quand j'avais 5 ans. Le marabout est un proche de mon père, nous habitons dans un même village.... Mais je ne sais pas exactement leurs liens de parenté.....Quand je suis arrivé durant la première année, je ne mendiais pas, je restais au daara avec deux autres enfants du même âge que moi, qui sont arrivés un peu avant moi. Nous restions à la maison à la disposition de notre tante, la femme de Serigne (NDLR : marabout). Mais, nous faisons tous les travaux à la maison. C'est nous qui faisons toutes les corvées. C'est nous qui lavons les bols et balayons la cour de la maison ainsi que l'abri qui nous servait aussi de salle de classe et de dortoir. Cette situation a duré à peu près un à deux ans.

Le volume horaire et la charge de travail consacrés aux travaux champêtres et les autres « corvées » effectuées par les enfants ont des conséquences négatives sur leur apprentissage et leur épanouissement ;

4- Sentiments de gêne

Les enfants ont exprimé des sentiments de gêne dans les écoles coraniques. Ils ont pour noms :

- le cadre d'étude offrant rarement un minimum de confort en termes de logement et d'hygiène ;
- la mendicité, qui pour eux, nécessite de très longues marches et une certaine « pression » pour rassembler la somme exigée par le marabout ;
- le fait de se lever tôt, qui implique un nombre insuffisant d'heure de sommeil compte tenu de leur âge;

- l'absence de famille, éloignant les enfants de l'affection parentale ;
- les sévices corporels, qui ont des implications sur leur santé physique et mentale.

Il s'agit donc d'un faisceau de faits que les enfants arrivent difficilement à supporter. Le témoignage de ce talibé, est révélateur :

« Maintenant que j'ai grandi comme les autres, je vais mendier le matin à partir de 7H00 et je rentre vers 10H pour continuer à étudier le Coran jusqu'à 12H, 13 H pour aller mendier encore le repas de midi. En mendiant, je dois manger d'abord et ensuite apporter quelque chose pour les plus grands qui ne sortent pas ...ainsi que les plus petits... Tous les jours, nous devons verser de l'argent pour le compte du marabout Nous sommes à peu près une cinquantaine de talibés dans la maison. Y compris les non pensionnaires, ceux qui n'y dorment pas. C'est 200 F le matin et 150 F le soir soit 350 F par jour. Cet argent, notre Serigne nous dit qu'il en préserve de quoi il gardera pour nous jusqu'à la fin de notre séjour pour nous le donner ensuite. Mais moi, je n'y crois pas »

Les sévices constituent une forme d'atteinte aux droits des enfants observée dans les écoles coraniques. Ces sévices sont exercés aussi bien dans la rue que dans les écoles coraniques. En plus de certains sévices infligés par les « grands talibés », les jeunes talibés sont victimes d'agressions par des « voyous » qu'ils rencontrent dans les rues :

« ..Dehors nous subissons des agressions il nous arrive parfois d'être agressé par des enfants plus grands que nous et qui nous prennent le peu d'argent que nous avons. Ils se font passer pour des talibés alors que ce sont des voyous qui n'ont rien à avoir avec le Coran... »

Les sévices exercés sur les enfants dans les écoles coraniques sont multiples et ils ont été confirmés par une partie des personnes influentes des quartiers qui ont été interrogées. Des personnes influentes interrogées (31,9%) estiment que les enfants des écoles coraniques sont punis, 14,8% révèlent qu'ils reçoivent des coups et sont blessés, tandis que 13,9% renseignent que les enfants sont blâmés et 2,3% font ressortir des enfants injuriés. D'autres personnes influentes (13%) estiment qu'elles ne « savent pas » alors que 24,1% nient l'existence de sévices exercés par les maîtres d'école coraniques sur les enfants. Enfin, 46% des personnes influentes confirment l'existence de sévices subis par les plus jeunes des écoles coraniques de la part des plus grands, alors que 32% répondent par la négative et presque 2 sur 10 ne « savent pas ».

Tout compte fait, il est difficile de nier la réalité de sévices corporels dès lors qu'ils sont le plus souvent visibles sur les enfants.

5- Revenus de la mendicité

Les maîtres d'écoles coraniques (69,1%) vivent avec leurs familles. Pourtant, la majorité des marabouts (63,8%) déclarent ne pas avoir de sources de revenus au-delà des celles rapportées par les talibés. Les recensements des enfants mendiants à Dakar (UCW, 2007) et Thiès (BIT, 2008) confirment que la mendicité des enfants est une source très importante de revenus pour les marabouts, et qu'à peu près un marabout sur trois a aussi d'autres sources de revenus. Dans la région de Thiès en particulier « s'agissant des revenus générés par la mendicité, ils s'élèvent en moyenne à 250F/jour soit environ la moitié qu'à Dakar et les 75% sont reversés au marabout. Cependant, certains (30%) ont d'autres sources de revenus grâce au transport de bagages et de poubelles. Ces revenus additionnels sont assez élevés et sont en moyenne de 1 500 FCFA/jour¹³ ». Les travaux champêtres menés par les enfants peuvent aussi constituer des sources substantielles de revenus pour le maître d'école coranique.

¹³ Bit/Ipec Sénégal, Enfants mendiants dans la région de Thiès, rapport final, Février 2008

Sur une base minimum de 20 enfants dans une école coranique qui mendient tous, il peut être estimé le revenu mensuel du maître. En raison de 200 FCFA par jour, ce revenu graviterait mensuellement autour de 120 000FCFA. Mais, il s'agit d'une moyenne qui est probablement sous-estimée car les talibés font aussi d'autres travaux et peuvent recevoir beaucoup plus les jours de « Vendredi... où les musulmans se rendent en masse à la mosquée...c'est une heure de pointe pour les enfants mendians (en général tous les mendians) car ils savent que les musulmans font l'aumône à profusion »¹⁴

A titre comparatif, les Professeurs contractuels de l'enseignement moyen secondaire recrutés parmi les vacataires « qui auront fait deux ans de vacation... et titulaires d'un Baccalauréat plus deux ans à plus quatre ans perçoivent mensuellement (aux niveaux les plus élevés, la 12ème catégorie, niveau 3) , une rémunération de 222 417 FCFA » alors que la première catégorie au niveau le plus élevé perçoit 132 966 FCFA » (Décret n°2002-1055 du 25 octobre 2002 fixant les conditions générales d'emploi et de rémunération de contractuels chargés de cours.)

La comparaison du revenu moyen mensuel du maître d'école coranique avec le salaire des professeurs contractuels de l'enseignement moyen secondaire public semble démontrer l'enjeu autour de « l'économie de la mendicité » (Pape Tall, 2003). Ce qui pourrait expliquer la tentative de certains maîtres d'écoles coraniques de justifier et de vouloir maintenir vaillamment la pratique de la mendicité des enfants.

C- Conditions et contenus des apprentissages

1- Conditions d'études

Les maîtres d'écoles coraniques dispensent leurs enseignements le plus souvent sous un abri/hangar ou en plein air et ces mêmes espaces sont employés par les enfants pour étudier (voir tableau ci-dessous).

Que ce soit dans une classe, sous un hangar ou en plein air, les talibés disposent très rarement de table banc (seulement dans 13% des écoles). Les nattes sont disponibles dans des écoles sans table bancs, seulement dans 62,1% des cas. Les écoles publiques comme à Mbour et à Guédiawaye semblent être dans une situation aussi morose. Par exemple à Guédiawaye où «le nombre de 100 élèves est dépassé par classe, selon cet éducateur qui va même plus loin en révélant que les élèves sont obligés de tourner le dos au tableau pour suivre les cours. Selon lui, un table-banc prend jusqu'à cinq ou six élèves. Ce qui est loin des normes pédagogiques » (Sud Quotidien, 27 Mai 2007). Lors de la rentrée scolaire 2009/2010, le Ministre de l'éducation annonçait « un déficit énorme de tables –bancs. L'appel d'offre est lancé. Bientôt, ce problème sera réglé » (Walf Fadjiri, 5 Octobre 2009)

Les communes d'arrondissement expriment des situations différentes selon les espaces où les enseignements sont dispensés : à Medina Gounass, Thiès et Rufisque Ouest la situation semble meilleure, avec presque une école sur deux en mesure de donner des cours dans des salles de classes, tandis qu'à Mbour et Yeumbeul Nord et Sud ce n'est qu'une sur trois.

¹⁴ Pape Tall, Le Sarax, ses revenus et le maître coranique, in Soutien aux talibés /garibou, Enda Jeuda 109 Décembre 2003

Tableau 6 : Conditions d'études dans les communes d'arrondissement.

Espaces	Malika	Mbour	Medina Gounass	Rufisque Ouest	Thiés	Yeumbeul Nord	Yeumbeul Sud	Total
Dans une salle	12	7	10	4	10	12	17	72 (36%)
Sous un hangar/abri	12	11	6	4	5	21	26	85 (43%)
En plein air	4	5	7	1	6	6	12	41 (21%)
Total	28	23	23	9	21	39	55	198

Les études dans un hangar ou sous un abri ne permettent pas aux enfants de se concentrer sur les enseignements en raison de la pollution sonore dans des contextes de quartiers surpeuplés où très souvent, la rue est un « espace social et économique ». L'exposition chronique au bruit peut avoir des effets sur la santé et les performances cognitives de l'enfant.

2- Types d'enseignement

Tableau 7: Types d'enseignement dans les écoles coraniques

Communes d'Arrondissement	Types d'enseignement				Total
	CORAN SEUL	CORAN ET ARABE	CORAN ET FRANCAIS	FRANCO ARABE	
Malika	5	18	0	5	28
Mbour	2	18	0	3	23
Medina Gounass	5	14	0	4	23
Rufisque Ouest	0	6	0	3	9
Thiés Ouest/Nord	1	15	0	5	21
Yeumbeul nord	11	19	1	8	39
Yeumbeul Sud	9	26	9	11	55
Total	33 (17%)	116 (59%)	10 (5%)	39 (19%)	198 (100%)

Les maîtres d'écoles coraniques qui enseignent le Coran seulement (17%) et ceux (qui, dans une moindre mesure, l'associent au français (5%)), mettent les enfants dans une démarche de mémorisation des versets du Livre Saint sans vraiment les comprendre. C'est la méthode traditionnelle d'apprentissage du Coran. L'introduction du français est généralement le fruit des relations entre les marabouts et les ONG ou associations. Elles mettent à la disposition des maîtres d'écoles coraniques qui le veulent, un alphabétiseur dans un souci de diminuer le temps de présence des enfants dans les rues et leur apprendre quelque chose d'utile.

Mais la majorité des maîtres d'école coranique (59%) ont une autre approche de l'enseignement du Coran. L'apprentissage de l'arabe (alphabet, grammaire..) constitue un préalable avant de se pencher sur le Coran. Les enfants dans ce cas, vont pouvoir lire et comprendre le Coran...En effet, « si certaines daaras s'accrochent à leur vocation traditionnelle de faire retenir le Coran par cœur à des enfants qui n'en comprennent pas le signification en ponctuant les leçons de vigoureux coups de baguette, d'autres poussent

d'abord l'apprentissage de l' Arabe qui précède et accompagne la mémorisation des textes sacrés »¹⁵

Les écoles franco arabes (19%), «se voudraient équivalent à l'école française, mais n'y sont pas spontanément associés dans les représentations collectives. Leur programme ajoute à celui de l'école formelle l'apprentissage de l'arabe. Elles proposent une filière organisée et inspectée par les pouvoirs publics, elles mènent au Baccalauréat et ouvrent donc la possibilité de poursuivre des études supérieures en Arabe....dans les pays arabophones.»¹⁶

3- Matériel didactique

Les maîtres d'écoles coraniques disposent généralement du Coran (88.9%), et un peu plus de la moitié ont des tablettes (56.1%), des cahiers (53%). Mais 62,6% des maîtres d'écoles coraniques n'ont pas de livres pour l'enseignement de l'arabe ce qui veut dire que 59% de ceux qui enseignent l'arabe n'ont de livres pour aider les enfants. L'insuffisance de livres d'arabe peut avoir des conséquences sur les méthodes d'enseignement du Coran. Les élèves risquent de se retrouver dans un « apprentissage aveugle ».

Les apprentissages ne sont pas diversifiés. Les conditions d'études sont sommaires. Le matériel didactique de base, notamment les livres d'arabe est inexistant pour la majorité des écoles coraniques.

4- Mendicité récurrente

Le rapport entre les heures de mendicité et les heures d'études peut indiquer soit l'importance de la mendicité soit celle des études dans une école coranique. Ainsi, si ce rapport mendicité /études est inférieur à 1, cela signifie que les enfants consacrent plus de temps aux études qu'à la mendicité ; et vice versa. Dans les daaras recensées, le rapport entre les heures de mendicité et d'études dans une journée est de 1,78 ce qui veut dire qu'en moyenne, les enfants passent presque deux fois plus de temps à mendier qu'à étudier le Coran. Le tableau ci-dessous en fonction des informations du marabout donne une indication des différences entre les communes d'arrondissement en termes d'heures consacrées à la mendicité et aux études.

Tableau 8: Moyenne heures de mendicité et moyenne heures d'études.

Communes	Moyenne heures mendicité	Moyenne heure études
Médina Gounass	6H	4H
Mbour	7H	2H
Pikine (Malika, Yeumbeul Nord et Yeumbeul Sud)	5H	3H
Rufisque Ouest	4H	3H
Thiès Ouest/ Nord	7H	3H

L'étude de l'UCW à Dakar comme du BIT à Thiès révèle un temps moyen journalier de mendicité à 6H. Ceci traduit l'importance de la mendicité dans les activités des enfants. Les enfants n'ont pas manqué de révéler leur stratégie s'ils arrivent à rassembler plus que la somme journalière exigée par le marabout.

¹⁵ Jean Emile Charlier, Le retour de Dieu : l'introduction de l'enseignement religieux dans l'école de la République laïque du Sénégal in, Education et société, numéro 10, 2002

¹⁶ Jean Emile Charlier, opt, cité (2002)

« Quand il m'arrive d'avoir un surplus, je le fais garder... Quand j'ai faim et que j'ai envie d'acheter du pain chocolat, ou pain (Ndambé) j'en prends, et je me mets dans un coin je mange bien et j'achète parfois du bissab (jus de bissab) ou de la crème glacée chez la mère.... qui vend les beignets à l'angle »

Entre autres, ce sont vraisemblablement à ces « mères » ou des personnes « qui ne racontent pas » que les talibés confient leur argent « comme une garantie pour les jours où ils n'arrivent pas à gagner le minimum imposé par leur marabout, pour ne pas être punis, pour acheter des produits pour eux même ou leur famille, pour jouer , ou pour s'enfuir » (Pape Tall, 2003)

5- Motivation des enfants

Néanmoins, pour les enfants, les études constituent toujours la principale source de motivation à rester dans la daaras. : « Dieu, nous dit de chercher le Savoir.. ! » Cependant, des enfants qui ont suivi leurs marabouts ont exprimé le désir de « rentrer chez eux ». Outre leurs apprentissages dans les écoles coraniques, les enfants interrogés ont pratiquement tous émis le souhait d'apprendre, en plus du Coran, « autre chose ».

« Heureusement, dans deux ans je vais finir et réciter pour la troisième fois le Coran. Et peut-être, je pourrais rentrer chez moi et aller à l'école, apprendre aussi le français et l'anglais. Je veux aller en Amérique, parce que il y beaucoup d'argent là-bas ... Nous voulons le soir regarder la télé, jouer comme les autres enfants »

Pour la majorité la préférence porte sur l'apprentissage du français et d'un métier, mais certains mentionnent aussi l'apprentissage de l'anglais et des « khassides¹⁷ ».

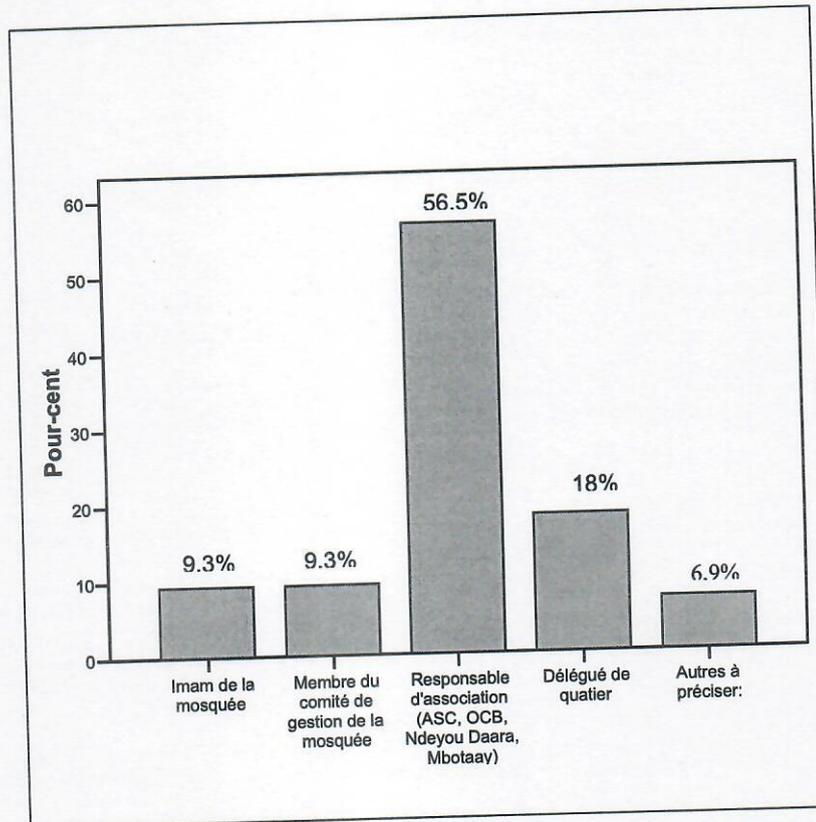
D- Perception des habitants des quartiers des écoles coraniques

1 Typologie des habitants des quartiers interviewés

Parmi les personnes clé contactées, les responsables des A.S.C, O.C.B, Ndeyou Daara, Mbotaay correspondent à plus de 50% des réponses. Les délégués de quartier désignés par 18% des réponses viennent en deuxième position, les imams et les membres de comité de gestion des mosquées viennent en troisième position.

¹⁷ Poèmes du vénérable Cheikh Amadou Bamba, fondateur de la confrérie Mouride à la gloire de Dieu et du Prophète Mohamed (PSL)

Graphique 1 : le profil des habitants interrogés dans les quartiers



2- Quels regards des habitants des quartiers sur le cadre d'études et les conditions de vie des enfants ?

La quasi-totalité des enquêtés (94%) estiment avoir une idée sur les conditions de prise en charge des enfants.

L'opinion des enquêtés sur les conditions d'étude des enfants dans les daaras est globalement favorable car 38% des réponses révèlent qu'elles sont bonnes et 29,6% assez bonnes.

Concernant le traitement des enfants, la plupart des opinions recueillies considèrent qu'il est assez bon (31%), voire bon (33,8%) et même très bon (11,6%).

Le cadre d'étude des enfants des écoles coraniques est jugé bon par la plupart des enquêtés (57,9% des réponses), tandis que 27,8% le jugent médiocre.

Il existe donc un important décalage entre les appréciations des personnes clés identifiées par rapport aux conditions d'études et de traitement des talibés et celles des enfants eux-mêmes qui vivent la réalité. Cette situation peut être due à la similitude des conditions de vie et d'éducation des propres enfants des personnes influentes et celle des talibés. Par ailleurs, les marabouts choisissent bien leurs quartiers d'implantation de leurs écoles coraniques : des quartiers précaires où les conditions de vie des talibés ne tranchent pas nettement avec celles des enfants des quartiers.

3- Aide des habitants des quartiers et de la communauté aux écoles coraniques.

La plupart des maîtres d'écoles coraniques (60,1%) estiment ne pas être aidés par les habitants des quartiers. Ceux qui disent l'être révèlent qu'ils reçoivent surtout un appui en nature (riz, sucre, savon, nattes) et seulement (14,6%) disent recevoir un appui financier, mais sans préciser les montants reçus.

Par ailleurs, les marabouts semblent être généralement peu intégrés dans le tissu communautaire (par exemple, seulement 1 sur 3 disent être en relation avec les associations), et leur relation avec les associations de quartier se limite à recevoir des dons en nature (66,7% des dons) ou en espèce (33,3% des dons).

Il faut prendre avec prudence les déclarations des marabouts selon lesquelles ils ne sont pas intégrés dans la dynamique communautaire car, il y va aussi de leur intérêt à passer inaperçus comme l'attestent les propos d'une personne influente.

« Je m'appelle M.N, habitant à Yeumbeul... Je serais à l'aise pour parler des daaras d'autant plus que je suis un partisan et adepte qui a beaucoup œuvré pour le développement des daara...Mais, je comprends aussi que certaines daaras sont constituées simplement de fonds de commerce pour les marabouts... Généralement, ces derniers ne s'ouvrent pas aux habitants du quartier de peur que leur commerce soit dévoilé. Ce qu'il faut, c'est une implication réelle des autorités et des organisations sociales telles que la votre pour une véritable promotion sociale des daaras. »

L'implication des habitants des quartiers et des associations dans le fonctionnement des écoles coraniques pose la problématique de la nature et de l'impact de l'aide. Il s'agit plus globalement d'aides ponctuelles en nature (riz, sucre...). L'aide à laquelle s'attendent les maîtres d'écoles coraniques semble aller au-delà de ces dons.

4- Réseautage des maîtres d'écoles coraniques

Un peu plus de la moitié des marabouts (51%) sont membres d'un réseau de maîtres d'écoles coraniques. Ils déclarent ne pas être soutenus par les habitants des quartiers. Ils adhèrent ainsi à des réseaux de maîtres d'écoles coraniques. Ces réseaux sont des manifestations d'un intérêt corporatif, car, les maîtres d'écoles coraniques constituent « un groupe professionnel »

Ce « réseautage » leur permet de montrer leur existence, tenter une influence sur les prises de décisions (ils sont présents dans les différents CTS) ou simplement défendre leurs propres intérêts. Tel est le cas de ce réseau de 25 maîtres d'écoles coraniques qui ont refusé de répondre au questionnaire à Yeumbeul Nord. Par ailleurs, les CTS ont facilité la mise en place des cadres de concertation des maîtres d'écoles coraniques. Ils constituent des acteurs clefs dans les CTS. Il apparaît que l'organisation des maîtres d'écoles coraniques peut constituer un levier pour des réponses à la situation des enfants dans les écoles coraniques.

5. Des besoins des écoles coraniques

Les maîtres d'écoles coraniques enquêtés posent des problèmes jugés prioritaires : la dégradation du cadre de vie (65%), la prise en charge sanitaire des enfants (52,5%) et le manque d'eau (47%) constituent un dénominateur commun. Mais cette dégradation du cadre de vie et la prise en charge sanitaire des enfants notamment, confirment les conditions de vie déplorables des talibés.

Par conséquent, les marabouts estiment généralement pour un bon fonctionnement de l'école coranique que leurs besoins s'articulent autour de l'aménagement du local qui sert d'école à travers sa réhabilitation, sa réfection. Ils insistent aussi sur l'appui en matériels didactiques et en équipements.

Si ces besoins sont légitimes, il n'en demeure pas moins, concernant la réfection et l'aménagement du local, on garde à l'esprit que 58% des daaras n'appartiennent pas aux marabouts. En outre, il est probable qu'il va falloir des investissements très lourds pour les daaras qui sont la propriété du marabout par exemple à Mbour (57%) et Malika (43%). Cependant, les maîtres d'écoles coraniques en révélant des besoins en matériels didactiques et l'équipement des écoles semblent probablement être soucieux de la qualité des enseignements / apprentissages.

III- Typologie et recommandations

La typologie proposée est fondée sur la vulnérabilité des enfants talibés, mesurée à partir de droits principaux de l'enfant et les risques de leur violation.. Ainsi trois (03 profils ont été identifiés : daaras présentant des risques élevés de violation des droits de l'enfant ; daaras présentant des risques moyens de violation des droits de l'enfant ; daaras présentant des risques faibles de violation des droits de l'enfant.

Les variables utilisés pour le profilage sont la qualité de l'enseignement liée au droit à l'éducation de qualité, qui est un droit fondamental, l'exploitation par la mendicité liée au droit à un niveau de vie suffisant, à des conditions de vie saine et décente, les liens avec la communauté (en tant qu'obligataire dans le cadre des droits de l'enfant et capable de prévenir les situations d'exploitation et d'atteinte grave aux droits de l'enfant par la surveillance, la protection, le reporting et l'implication dans la vie des enfants et des daara).

La méthode de classification utilisée ici fait recours à la méthode du « scorage » qui est une note de risque. En effet, si la situation est meilleure pour l'enfant, alors on affecte une note élevée selon les trois critères suivants :

Enseignement : 1 pour le Coran et 2 pour les autres enseignements (Coran et langue)
 Liens avec la communauté : 1 pour « une inexistence de liens avec la communauté » (pas de liens) et 2 pour « l'existence de liens avec la communauté » (lien)
 Mendicité : 1 pour mendicité et 2 pour absence de mendicité.

Un coefficient ou poids est affecté à chaque variable :

- 5 pour la variable « mendicité »
- 3 pour la variable « lien avec la communauté »
- 2 pour la variable « enseignement ».

Ainsi, la règle de décision est illustrée dans le tableau ci-dessus :

Tableau 9 : la table de décision

CRITERES	SEUIL	VIOLATIONS DES DROITS DES ENFANTS
Mendicité	De 5 à 6,6	Risque élevé
	De 6,7 à 8,3	Risque moyennement élevé
	De 8,4 à 10	Risque faible
Enseignement	De 2 à 2,6	Risque élevé
	De 2,7 à 3,3	Risque moyennement élevé
	De 3,4 à 4	Risque faible
Lien avec la communauté	De 3 à 4	Risque élevé
	De 4 à 5	Risque moyennement élevé
	De 5 à 6	Risque faible

Sur cette base, toutes les écoles coraniques recensées dans chaque quartier ont fait l'objet d'une classification ci-dessous :

Communes d'Arrondissement :		score aide	Score enseignement	Score mendicité
MALIKA	Moyenne	3,96	3,64	5,71
	N	28	28	28
	Ecart-type	1,427	,780	1,782
MBOUR	Moyenne	4,57	3,83	6,30
	N	23	23	23
	Ecart-type	1,532	,576	2,245
MEDINA GOUNASS	Moyenne	4,04	3,57	6,74
	N	23	23	23
	Ecart-type	1,461	,843	2,435
RUFISQUE OUEST	Moyenne	4,33	4,00	7,22
	N	9	9	9
	Ecart-type	1,581	,000	2,635
THIES NORD	Moyenne	3,00	4,00	10,00
	N	1	1	1
	Ecart-type	.	.	.
THIES OUEST	Moyenne	3,90	3,90	7,00
	N	20	20	20
	Ecart-type	1,410	,447	2,513
YEUMBEUL NORD	Moyenne	3,92	3,44	6,92
	N	39	39	39
	Ecart-type	1,403	,912	2,464
YEUMBEUL SUD	Moyenne	4,42	3,67	6,55
	N	55	55	55
	Ecart-type	1,512	,747	2,332
Total	Moyenne	4,17	3,67	6,59
	N	198	198	198
	Ecart-type	1,466	,747	2,335

Au total nous avons les scores suivants :

Tableau 10 : scores mendicité

Critères		Nombre	Pourcentage
Mendicité	Score 5	135	68,2
Non	Score 10	63	31,8
	Total	198	100,0

Tableau 11 : scores enseignements

Critères	Nombre	Pourcentage
----------	--------	-------------

Coran	Score 2	33	16,7
Autres	Score 4	165	83,3
	Total	198	100,0

Tableau12 : scores liens avec la communauté

Critères		Nombre	Pourcentage
Inexistence de liens avec la communauté	Score 3	121	61,1
Existence de liens avec la communauté	Score 6	77	38,9
	Total	198	100,0

En se fondant sur ces considérations ci-dessus:

✓ **Par rapport à la qualité de l'enseignement**

Les écoles qui ne diversifient pas les enseignements /apprentissage peuvent faire courir aux enfants des risques élevés de violation de leurs droits. Dans l'ensemble des communes d'arrondissement, des écoles coraniques (17%) sont dans ce cas.

La loi 2004 -37 du 15 Juin 2004 sur l'obligation scolaire des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans garantit un enseignement de base à tous les enfants. L'enseignement coranique fait partie de cette catégorie.

Seulement, quand il est appliqué 4 heures par jour pour 6 heures de mendicité, il y'a un problème. En plus, s'il n'est soumis à aucun contrôle, avec des conditions pédagogiques et matérielles qui laissent à désirer, les risques de violation du droit à une éducation de qualité sont élevés et compromettent l'avenir des enfants.

Cependant, la majorité des écoles coraniques ne dispensent pas seulement du Coran. Elles y adjoignent l'enseignement des langues (Français, et/ou Arabe). Ce profil est dominant.

La diversification de l'offre éducative constitue alors un levier pour le respect des droits de l'enfant à une formation de qualité mais dans le cadre d'un curriculum.

✓ **Par rapport aux risques liés à la mendicité.**

Les daaras des quartiers de Malika, Mbour et Yeumbeul Sud (54%) présentent des risques élevés de violation des droits de l'enfant.

Les daaras implantés dans les quartiers de Médina Gounass, Rufisque, Thiés et Yeumbeul Nord (46%) présentent des risques moyens.

Ainsi, la mendicité constitue un obstacle à un apprentissage de qualité au regard du volume horaire qui lui est consacrée. Elle a des effets sur le développement physique et psychologique de l'enfant. Enfin, la mendicité expose les enfants aux risques de la rue. En effet, l'imposition d'une somme journalière à verser au marabout incite l'enfant à user de tous les moyens possibles pour le satisfaire y compris le vol, le travail ; le point culminant est la rupture totale avec la daara, la famille et l'appartenance à une bande.

L'exploitation de la mendicité des enfants est interdite par les articles 29 de la Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'enfant (C.A.D.B.E) et a 27 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (C.D.E). Ces instruments juridiques internationaux ont été ratifiés par le Sénégal. Mieux encore, il a voté la loi 06 2005 qui punit quiconque incite à la mendicité ou

tire profit de la mendicité d'autrui avec un emprisonnement de deux à cinq ans et une amende de cinq cent mille à deux millions de F.C.F.A.
 La pratique de la mendicité et à fortiori avec une moyenne de 6 H par jour constitue une violation flagrante de ce droit garanti par l'Etat du Sénégal. Ses conséquences sont néfastes sur le développement cognitif, physique et psychologique de l'enfant.

✓ **Par rapport aux risques liés à l'absence et au faible lien avec la communauté.**

Les daaras de Malika, Thiés et Yeumbeul Nord (44%) présentent des risques élevés.

Les écoles implantées dans les quartiers de Mbour, Médina Gounas, Rufisque et Yeumbeul Sud (56%) présentent des risques moyennement élevés.

La communauté d'origine ou de remplacement est aussi comptable et responsable, obligataire par rapport à l'exercice des droits de l'enfant, au sens des articles 5 de la C.D.E et 20 de la C.A.D.B.E *« les parents ou autres personnes chargées de l'enfant sont responsables au premier chef de son éducation et de son épanouissement... »*

Les types de liens que ses composantes (imams, O.C. B, Groupements de femmes, Ndeyou daara, etc) entretiennent avec les daaras sont des facteurs importants qui peuvent influencer sur les conditions de vie et d'études des enfants talibés. Un environnement protecteur des droits de l'enfant exerce un contrôle sur le respect des droits de l'enfant par tous les acteurs, y compris les éducateurs.

En tout état de cause, l'inexistence de liens avec la communauté et la permanence de la mendicité dans les écoles coraniques exposent les enfants à des risques « moyennement élevés à élevés » de violations de leurs droits.

Le tableau ci-dessous fournit un panorama. Il peut baliser des actions ultérieures.

Communes	MENDICITE		LIENS AVEC LA COMMUNAUTE		ENSEIGNEMENT
	Risque élevé	Risque moyennement élevé	Risque élevé	Risque moyennement élevé	Risque faible
Malika	+		+		+
Mbour	+			+	+
Médina Gounass		+		+	+
Rufisque		+		+	+
Thiés		+	+		+
Yeumbeul Nord		+	+		+
Yeumbeul Sud	+			+	+

Mais, le but est d'éliminer tous les risques de violation des droits des enfants dans les écoles coraniques.

Recommandations

Les recommandations sont d'ordre opérationnel et général. En effet, la priorité de l'intervention du PARRER peut se focaliser sur ces écoles coraniques avec un risque élevé de violation des droits des enfants. Concomitamment, des activités de prévention peuvent être développées dans les localités d'origine des marabouts et des enfants, notamment à Kaolack, Kolda..., ces « zones pourvoyeuses d'enfants » utilisés dans la mendicité. Ces

actions de prévention peuvent privilégier « un mode ou une manière sociale de planifier les actions... de type participatif » (Barbier Jean Marie, 1991) qui implique surtout la co- action de l'ensemble des acteurs impliqués.

L'école coranique a une mission éducative. Elle est très ancienne au Sénégal. Comme toute institution concernant les enfants, elle doit viser la qualité des enseignements et, en droite ligne avec la Convention des Droits de l'Enfant, garantir l'intérêt supérieur des enfants, leur survie et leur développement, leur non discrimination...

Ainsi, pour disposer d'un profil d'écoles coraniques « protectrices des droits des enfants », il semble nécessaire de prendre en compte les axes stratégiques suivants :

- **La qualité des apprentissages**

Les enseignements /apprentissages dans les écoles coraniques doivent être en articulation avec ce que les enfants apprennent et l'environnement économique, social et culturel. L'éducation dans les écoles coraniques doit être efficace, efficiente et pertinente.

Pour ce faire, un environnement favorable est un gage de l'épanouissement des enfants. La formation des maîtres d'écoles coraniques doit être une préoccupation constante. Cette formation initiale et continue peut couvrir plusieurs domaines. Les temps d'apprentissage des enfants des écoles coraniques sont revus à la hausse aux fins de réduire très sensiblement leur moment de présence dans les rues.

- **.Le renforcement des acteurs (Etat, associations, maîtres d'écoles coraniques, familles et communautés)**

Les associations et les réseaux des maîtres d'écoles coraniques qui s'engagent pour la qualité des apprentissages sont susceptibles d'être soutenus et renforcés au plan méthodologique, technique voire financier. Dans les territoires d'intervention des associations, le pilotage coordonné des actions impliquant les réseaux de maîtres d'écoles coraniques doit être de mise. Il sera alors évité les actions éparses ou ponctuelles. Cependant, les associations et les réseaux de maîtres d'écoles coraniques placées dans des situations de « faire-faire » sont comptables des résultats de leurs interventions.

Les structures étatiques décentralisées et chargées de la protection de l'enfance avec des moyens matériels et humains suffisants sont à même d'effectuer leurs tâches de coordination, d'animation, de sensibilisation, de suivi et de contrôle des actions en faveur des enfants des écoles coraniques. Le renforcement de leurs capacités et leur responsabilisation plus accrue pour le suivi de la situation de l'enfance sont d'actualité. Les CTS dans ce contexte seront en mesure de mieux jouer leur rôle.

- **Une norme standard pour l'ouverture, le fonctionnement d'une école coranique et un curriculum.**

L'Etat dans sa mission a la responsabilité de définir à travers de larges consultations avec les acteurs, une norme standard pour l'ouverture et le fonctionnement d'une école coranique. En plus, il est nécessaire de disposer d'un curriculum pour les écoles coraniques. Il clarifie l'énoncé des finalités, des contenus, des activités d'apprentissage, des modalités et des moyens d'évaluation des acquis des enfants des écoles coraniques. Ce curriculum dans sa préparation promeut une démarche participative avec des acteurs aux profils différents. C'est un gage d'adhésion, d'appropriation et d'efficacité du curriculum avec une entrée par les compétences.

- La sensibilisation et argumentaire religieux

Une norme standard pour l'ouverture et le fonctionnement d'une école coranique doit être mise en place et respectée par les maîtres d'écoles coraniques sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet. Mais, le préalable serait la sensibilisation des communautés et des familles. Elle va se fonder sur des paradigmes sauvegardant les croyances religieuses et culturelles des populations. Un argumentaire religieux sur des supports accessibles consiste à faire comprendre aux populations qu'il n'existe pas de dichotomie entre les religions révélées (christianisme, Islam) et les droits de l'enfant. Les communautés doivent tout au moins comprendre les risques encourus par les enfants dans certaines écoles coraniques.

Cette sensibilisation /plaidoyer ne peut pas laisser en rade les parlementaires, les élus locaux et surtout les chefs religieux. Leur posture dans les communautés leur donne une importance primordiale dans un contexte global de l'amélioration de l'enseignement coranique.

- Le rôle des communautés

Les communautés s'organisent à travers des systèmes de parrainage ou de marrainage des enfants des écoles coraniques. Ces différents dispositifs peuvent aussi participer au « ras du sol » aux actions de sensibilisation des populations, des familles et de plaidoyer pour l'émergence de norme standard d'ouverture et de fonctionnement d'une école coranique. En même temps, un rôle d'auto contrôle social pourrait faciliter l'éradication de l'exploitation des enfants par la mendicité à des fins surtout économiques.

Conclusion

Les écoles coraniques recensées ont relevé des enfants, loin de leurs familles Ils font face à des conditions de vie préoccupantes. Les conditions d'études sont sommaires. La mendicité, les sévices et une faible prise en charge sanitaire sont le lot de ces enfants...

Cependant, la question des écoles coraniques et des enfants mendiants n'est pas nouvelle au Sénégal. Dès l'indépendance, l'Etat post colonial a tenté des réponses répressives. Les mendiants assimilés à « *un des symboles de l'anormalité sociale...et à des agents de diffusion de l'oisiveté et du parasitisme firent l'objet de mesures coercitives de mise en ordre.*¹⁸.» Mais, ces mesures répressives n'ont pas pu prospérer.

De multiples initiatives sont à l'actif des acteurs étatiques, institutionnels, communautaires pour apporter des réponses. Cependant, la situation des enfants dans les écoles coraniques se pose avec acuité. Elle découle d'un ensemble de facteurs. La mission régaliennne de l'Etat est de garantir l'éducation à tous les enfants y compris ceux des écoles coraniques.

Les familles qui ont choisi d'inscrire leurs enfants dans les écoles coraniques doivent être assurées d'y trouver des conditions de vie et d'études prenant en compte à la fois, la dimension éducative et l'intégrité physique des enfants. Faute de quoi, la porte est ouverte à tous les abus.

Les croyances culturelles et religieuses des populations vis-à-vis des écoles coraniques ont des impacts sur le traitement des daaras. Généralement, les populations pensent à tort ou à raison, que les interventions dans les daaras ont pour but de faire disparaître les écoles coraniques.

Des familles, le plus souvent aux revenus précaires laissent la responsabilité de leurs enfants aux maitres d'écoles coraniques, alors qu'ils ont le devoir de pourvoir aux besoins de leurs enfants. Les associations ne se situent pas sur une logique de synergie de leurs actions en faveur des enfants des écoles coraniques. Les actions ne sont pas le plus souvent coordonnées.

Néanmoins, il importe de travailler à l'émergence d'écoles coraniques qui font de la protection des droits des enfants un cheval de bataille.

Bibliographie

¹⁸ Faye et Thioub, opt cité

- Barbier Jean Marie, Elaboration de projets d'action et planification, Puf, 1991
- Basse Mamadou, Etude sur les besoins en éducation qualifiante des jeunes des daaras, *Unesco*, Octobre 2004 (31 pages)
- Bureau International du Travail/Ipec Sénégal, Enfants mendiants dans la région de Thiès, Rapport final, Février 2008
- Bureau international catholique pour l'enfance (BICE), La formation à l'écoute Enda jeunesse action, numéro 87, Juillet 1993
- Charlier Jean Emile, Le retour à Dieu : l'introduction de l'enseignement religieux dans l'Ecole de la République laïque du Sénégal in *Education et sociétés, numéro 10*, 2002 (pages 95-110)
- Charlier Jean Emile, Les écoles au Sénégal : de l'enseignement officiel au daara, les modèles et leur réplique in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, numéro 9, 2004 (pages 39- 57)
- Combessie Jean Claude, La méthode en sociologie, *Editions la découverte*, Août 1999
- Enda-Graf Sahel, Recherche-Action dans les zones pourvoyeuses d'enfants Mendiants au Sénégal, *Rapport Général – Région de Thiès et Kaolack: Dakar*, Mai 2007, 71p
- Enda jeunesse, Recherche action participative sur la situation des enfants dans les écoles coraniques dans onze villes du Sénégal, *Jeuda 104*, Décembre 2005 (54 pages)
- Enda jeunesse action, Talibés au Burkina Faso, de l'étude à l'action, *Jeuda 117*, Mai 2007 (34 pages)
- Faye Ousseynou et Thioub Boubacar, les marginaux et l'Etat à Dakar in le mouvement ouvrier, numéro 204, juillet –septembre 2003, Editions de l'atelier /éditions ouvrières.
- Gassama Mamadou Lamine, Tradition musulmane et société sénégalaise. *Analyse anthropologique, Dakar, Université de Dakar, 1984, 101 p. (mémoire de maîtrise)*
- Mbaye El Hadj Rawane, L'Islam au Sénégal, Dakar, *Université de Dakar*, 1976, 634 p. (thèse de 3^e cycle)
- Mbaye Serigne Mor et Al, L'exploitation des enfants par la mendicité au Sénégal – *BIT/IPEC/CÉGID*, Dakar, Janvier. 2003 – 50p + annexes
- Mialaret Gaston, Les sciences de l'éducation, Puf, 1976
- Ministère de la famille, Ministère de l'éducation, Unicef : Approche culturelle pour la promotion des droits des enfants, Juin 2009 (page 5)
- Organisation Internationale de la Francophonie, Réunion d'information sur l'éducation et la protection des enfants talibés mendiants non scolarisés au Sénégal, Dakar, du 28 au 30 Avril 2008.
- Service du Développement Communautaire de Thiès : Répertoire des daaras, 2006
- Stephan Paul et al. , La participation, *Tearfund*, 2004 (60 pages)
- Tall Pape, Le Sarax, ses revenus et le maître coranique, *Jeuda 109*, Décembre 2003 (pages 73-80)
- Understanding Children's Work, Enfants Mendiants dans la Région de Dakar, Novembre 2007.



RAPPORT DE RESTITUTION DES RESULTATS DU RECENSEMENT DES ECOLES CORANIQUES DANS LES QUARTIERS URBAINS ET PERI URBAINS DE GUEDIAWAYE, PIKINE, RUFISQUE, MBOUR ET THIES.

INTRODUCTION

Le Partenariat pour le retrait et la réinsertion des enfants de la rue (PARRER) a pour objet, dans une logique de partenariat entre acteurs publics et privés (Etat, société civile et individus, partenaires au développement, secteur privé), de soutenir et d'accompagner la mobilisation nationale pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue.

La volonté du Parrer de comprendre la situation dans les écoles coraniques avant de co-agir avec les acteurs communautaires et institutionnels a induit leur recensement dans des quartiers de Guédiawaye, Pikine, Mbour, Rufisque et Thiès.

Il a été prévu de restituer les résultats de ce recensement au niveau local, aux acteurs concernés. A cet effet, des ateliers de restitution des résultats de l'enquête sont organisés dans les villes concernées entre le 24 Avril et le 7 Mai 2010.

A. METHODOLOGIE DE LA RESTITUTION

1. Les Termes de référence

Contexte

Les enfants de la rue constituent une frange importante des enfants en situation de vulnérabilité extrême au Sénégal. Ils vivent toutes sortes de privations et d'abus, sont exclus et marginalisés de tout processus de protection. L'éducation traditionnelle dans leurs familles et dans les écoles coraniques est faiblement prise en compte et ils ne bénéficient des moyens et des conditions qui garantissent la qualité des apprentissages.

Depuis près d'une vingtaine d'années de nombreuses et diverses initiatives ont été menées pour lutter contre ce phénomène. Cependant le problème ne cesse de perdurer et on dénote un faible impact des actions menées jusqu'au présent.

Ce phénomène a pris des proportions telles que des acteurs du secteur privé, de l'Etat, des partenaires au développement, de la société civile, des leaders religieux et d'éminentes personnalités sénégalaises ont décidé de s'associer pour apporter une réponse significative à ce phénomène.

Leur volonté commune de retirer et de réinsérer les enfants de la rue a été présentée au Chef de l'Etat lors d'un Conseil Présidentiel sur les enfants de la rue au mois d'octobre 2006. De cette volonté, légitimée par le Président de la République et validée au cours d'une Assemblée Générale 22 février 2007 est né le PARRER.

Le PARRER inscrit son action dans un cadre global qui prend en compte des axes d'utilisation des instruments juridiques et d'application effective des lois, de plaidoyer et des actions - pilotes. Le projet de lutte contre la mendicité des enfants, financée par le Japon, repose sur la prévention. Elle est articulée autour de quatre (04) composantes :

- ♦ Activités communautaires pour prévenir la mendicité des enfants
- ♦ Amélioration de l'enseignement coranique
- ♦ Dissémination de la loi contre le trafic humain
- ♦ Coordination et renforcement de capacités

La prévention constitue un axe déterminant de la stratégie d'intervention du PARRER et devrait contribuer sensiblement à réduire l'offre d'enfants mendiants et influencer sur la demande.

Justification

Dans le cadre de la sous composante B2, un recensement des écoles coraniques dans les quartiers urbains et périurbains de Guédiawaye, Mbour, Pikine, Rufisque et Thiès a été effectué. Il a permis de recenser le nombre des daaras, de construire une typologie et de formuler des recommandations pour l'amélioration des écoles coraniques à mettre en œuvre dans une phase test.

Le PARRER qui souhaite une implication accrue des communautés dans la lutte contre la mendicité de enfants, l'amélioration des écoles coraniques, l'assumation des obligations et des responsabilités par tous, compte organiser la restitution des résultats afin de maintenir le dialogue sur ce sujet et de contribuer à la compréhension du phénomène. Afin de répondre à une des préoccupations soulevées par les maîtres coraniques, les élèves coraniques et les personnes influentes des communes enquêtées, qui relève de l'absence de feed back et que les résultats des recherches ne sont restitués, il est prévu que les résultats soient présentés dans les différentes communes, suivi d'une restitution nationale.

Objectif Général

- ♦ disséminer les résultats de l'étude afin de contribuer à la compréhension des phénomènes de l'enseignement coranique non formel et de la mendicité enfantine et soutenir le débat et la mobilisation sur ces sujets.

Objectifs spécifiques

- ♦ restituer les résultats du recensement des écoles coraniques aux populations enquêtées et aux acteurs institutionnels et non institutionnels au niveau national ;
- ♦ améliorer la qualité du rapport final grâce à la contribution des acteurs nationaux et des communes enquêtées après avoir recueilli leurs recommandations et suggestions

- ♦ recueillir par les acteurs impliqués des suggestions sur les modalités à prévoir pour la mise en œuvre d'une phase d'expérimentation d'un curriculum, de normes de qualité, d'un argumentaire religieux et l'assistance à des écoles coraniques ciblées ;

Les ateliers permettront de s'approprier des résultats de ce recensement et éventuellement de l'enrichir. Les participants auront l'opportunité d'affiner les contenus proposés dans le rapport provisoire, et de faciliter une bonne planification, une exécution correcte de la période de test et d'identifier les mesures de suivi.

Résultats attendus

Au terme des l'atelier:

- ♦ le rapport est présenté aux participants et aux parties prenantes ;
- ♦ les acteurs enquêtés se sont appropriés des résultats du recensement ;
- ♦ les acteurs communautaires et ceux de l'école coraniques ont un meilleur aperçu de la situation des écoles coraniques dans leur milieu et réfléchissent sur les stratégies qu'il faut mettre en œuvre pour assumer leurs propres responsabilités ;
- ♦ le rapport est mis à disposition des acteurs de terrain et des chercheurs pour l'analyser, approfondir la thématique, développer des pistes complémentaires et toutes autres actions qui pourront contribuer à une meilleure compréhension des facteurs intervenants dans l'enseignement coranique au Sénégal ;
- ♦ les acteurs communautaires et ceux de l'école coraniques élaborent des recommandations pertinentes pour une phase test d'amélioration des écoles coraniques à partir d'un curriculum, de normes de qualité, d'un argumentaire religieux et d'une assistance à des écoles coraniques qui seront identifiées dans les communes enquêtées.

2. Préparation agenda, supports de présentation

Le PARRER a préparé les termes de référence de l'atelier de restitution. Ce document est envoyé aux Superviseurs du recensement et aux Directeurs des Services Départementaux de Développement Communautaire.

Dans chaque ville, le Service Départemental de Développement Communautaire (SDDC) et les Comités techniques de suivi (C.T.S) ont organisé la restitution : le choix de la date, la transmission des lettres d'invitation...

Les quartiers concernés de Guédiawaye, Rufisque et Pikine ont tenu une restitution commune alors que les communes de Mbour et Thiés ont chacune organisé leurs propres restitutions.

Chaque séance de restitution a débuté par le mot de bienvenue des membres du CTS et/ou du Directeur du Développement Communautaire. Le Chargé de Programme du Parrer présente les missions, les objectifs de l'association et de ce recensement, ainsi que de qu'il en est attendu.

Le support de présentation (power point) et le contenu ont été partagés entre le Consultant et le PARRER.

3. Identification profils des participants

Les restitutions ont vu la présence de 45 personnes à Guédiawaye, 25 à Mbour et 20 à Thiés. Il s'agit d'enquêteurs et superviseurs, de Maîtres coraniques enquêtés, des représentants des Réseaux des maîtres coraniques, de Ndéyou daara, des imams, des délégués de quartier, de groupements de femmes, des élus locaux, les points focaux des CTS, des responsables d'associations de jeunes des quartiers. Une couverture médiatique a été notée à Guédiawaye et à Mbour.

Le Chargé de Programmes du Parrer a marqué de sa présence toutes les séances de restitution. A Mbour, les participants ont compté parmi eux Mme Mame Diarra Gaye, Directrice Exécutive du Parrer.

4. Travaux en plénière

Des travaux en plénière ont été privilégiés. Ils ont permis aux participants de s'exprimer pour fournir plus d'informations, et aussi de faire des recommandations pour la mise en œuvre de la phase test.

Les synthèses finales ont permis de mettre exergue les points clés dans les différentes recommandations et contributions.

La méthodologie participative à travers la libre expression des participants a servi de fil conducteur aux travaux.

B. PRESENTATION DES RESULTATS

Les participants ont disposé du rapport du recensement. La présentation des résultats a tourné autour :

- du contexte, des objectifs et des résultats attendus
- de la méthodologie
- de l'environnement physique et social des quartiers concernés
- des caractéristiques des daaras : historique, lieux de provenance des maîtres d'écoles coraniques, leur organisation en réseaux, lieux de provenance des enfants, les régimes des écoles coraniques, les apprentissages et les conditions d'apprentissage, les modes d'acquisition des écoles, les types d'enseignement et le matériel didactique, mendicité et conditions de vie, les sentiments des enfants sur leurs conditions et leurs motivations, les perceptions des acteurs locaux des daaras et leurs relations, les problèmes des écoles coraniques et les solutions exprimées par les maîtres d'écoles coraniques.
- la typologie fondée sur l'approche « droits des enfants » a été partagée de même que les recommandations relatives à la qualité des enseignements, le renforcement des acteurs, les normes

d'ouverture et de fonctionnement d'une école coranique, la sensibilisation et le rôle des communautés.

Les données spécifiques à chaque ville ont été mises en exergue.

C. DEBATS

Les aspects récurrents dans les débats portent

Sur l'appréciation de la restitution : les participants ont positivement salué la démarche : le fait de « rendre compte », pour entendre « *si ce qu'ils ont dit, c'est cela qui est écrit, ce qui est bien car des ONG vivent des Daaras plus qu'elles ne les servent, elles en font un faire valoir, ce qui n'est pas le cas pour le Parrer* »

Sur les données du recensement : les acteurs se « *sont retrouvés dans ce qui leur est présenté. Il n'y a eu aucune contestation des résultats et des commentaires* ».

Cependant, il y a eu une multitude d'enquêtes effectuées auprès des Daaras mais la plupart n'ont pas eu une suite. L'espoir avec le Parrer est pour les participants « *la concrétisation des recommandations* ».

La mendicité des enfants est partout condamnée et rejetée. Mais, des participants tentent de la justifier non pas sur des bases religieuses mais économiques « *les parents nécessiteux, pour se tirer de la précarité décident très souvent de confier leurs rejetons au daara et ce, sans contrepartie, le Marabout qui lui-même tire le diable par la queue ne se sent pas obligé de les nourrir, alors faut mendier* » Cela a posé la question de l'effectif pléthorique des enfants dans les daaras : les participants ont estimé que « *ce sont les marabouts eux-mêmes qui doivent refuser de prendre des enfants dont ils sont surs qu'ils ne peuvent prendre en charge* » si toutefois, « *l'enseignement coranique seul les guide* »

Sur les châtiments corporels : « *le Coran défend formellement les châtiments corporels* ». Il n'y a aucun verset dans le Coran qui fait référence à des châtiments corporels sur des enfants... Certains maîtres d'écoles coraniques ont tenté de nuancer dans leurs interventions en langue nationale entre « *frapper pour faire peur et pousser l'enfant à se concentrer sur ses apprentissages* » et « *frapper pour blesser* ». Ceux- là estiment qu'ils sont plutôt dans le premier cas. *Mais*, les marraines regroupées en association, condamnent sans complaisance les châtiments corporels qui ont jusqu'ici cours dans certains Daaras, même « *le simple principe de frapper des enfants*»

Sur la nécessité de l'évolution des écoles coraniques : « *le monde change, tout comme les Daaras qui doivent se mettre au diapason de la modernité* » mais pour l'écrasante majorité des participants, il faut éviter « *de faire de la politique dans les institutions* » car « *souvent, les Daaras subissent l'influence de politiciens qui ne s'intéressent aux Daaras que pour des intérêts personnels* »

Pour les maîtres d'écoles coraniques « *Il faut s'organiser, être solidaires et créer une association ou réseau apte à défendre nos droits et contribuer à l'assainissement des écoles coraniques* »

Les marraines, « Ndéyou daara » ont insisté sur une meilleure prise en compte de leurs organisations pour « participer pleinement à la recherche de solutions durables à la mendicité des enfants, en gros à l'amélioration des conditions de vie et d'études des enfants »

Des échanges sur la formation ont révélé que les maîtres d'écoles coraniques n'ont pas la même approche de la progression des enseignements apprentissages, des acquisitions des enfants. De vives discussions ont eu lieu entre les maîtres d'écoles coraniques. Cette situation a conduit le Chargé de programmes du Parrer a estimé « que cette discussion est la preuve de la nécessité d'avoir une base commune au plan pédagogique »

D. RECOMMANDATIONS

En fonction de la typologie des écoles coraniques, les trois axes qui contribuent ou non, voire moyennement à la violation des droits des enfants (la mendicité, les liens avec la communauté, les enseignements apprentissages), les participants de chaque ville ont proposé :

1. Guédiawaye- Pikine- Rufisque

Mendicité	Cadre de partenariat	Enseignements /apprentissage
Prise en charge des maîtres coranique et DAARA	Regroupement des Associations de Maîtres coranique	Institutionnaliser les Daara
Appui de projets économiques pour le Daara par la mise en place de mutuelle d'épargne de crédit	Regroupement des ONG dans un cadre d'harmonisation	Formation des Maîtres coraniques
Application de la loi contre la mendicité	Implication des Maîtres coraniques dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités des ONG, associations.	Curricula pour les Daara
Enregistrement des Talibés par le Chef de quartier et la commune		Dotation de matériels didactiques
Dotation d'uniformes aux Talibés avec l'impression du nom de la Daara et du contact du Maître d'école Coranique.		Réduction des effectifs dans les daaras
Prise en charge sanitaire par la mise en place de mutuelle de santé		Renforcement des capacités pédagogiques
Vulgarisation des bonnes pratiques		
Participation des parents dans la prise en charge du Talibé		

2. MBOUR

Mendicité	Cadre de partenariat	Enseignements /apprentissage
Développement d'une bonne sensibilisation autour de la mendicité. Les maîtres coraniques doivent s'adonner à des activités parallèles telles l'agriculture.	Organisation des maîtres coraniques en une structure comme le Collectif Départemental des Daaras de Mbour qui existe déjà	Aménagement de périmètres pour les maîtres coraniques, les talibés pourront bénéficier de formation supplémentaire, la zakat y sera déposée, l'Etat et les ONG pourront intervenir directement là-bas
Le retour en zone rurale des maîtres coranique avec des mesures d'accompagnement pour l'efficacité de cette politique		Construction par l'Etat d'écoles spéciales avec des maîtres coraniques formés et choisis selon des critères fixés par l'Etat.

3. THIES

Mendicité	Cadre de partenariat	Enseignements /apprentissage
Création d'activités génératrices de revenus	Appui à la constitution des Mec en en réseau	Définition de modalités de formation des les maîtres coraniques,
Mise à disposition fonds pour la sensibilisation.	Concertation des Mec sur les problèmes des Daaras Rédaction de documents à l'endroit des autorités pour faire connaitre leurs aspirations	Besoin de formation en informatique au profit des maîtres de Daaras
Facilitation de L'Etat pour l'accès aux crédits bancaires	Dotation de terrains pour la construction des Daaras	

E. SUIVI

Les participants ont proposé des pistes pour le suivi des recommandations :

- ✓ La nécessité des services départementaux chargés de l'enfance d'être plus proches des réseaux des maîtres d'écoles coraniques.
- ✓ Les actions à mettre en œuvre doivent être discutées avec les maîtres d'écoles coraniques, les services départementaux, les associations et Organisations non gouvernementales.
- ✓ Le travail en synergie des associations, ONG dans les zones d'intervention est réaffirmé pour éviter la dispersion des ressources et des moyens.

Le Parrer en relation avec ses partenaires a renouvelé son engagement à soutenir toutes les actions contribuant à retirer les enfants de la rue parmi lesquels les enfants talibés mendiants et les réinsérer dans la société.



Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants de la Rue

« la place de l'enfant n'est pas dans la rue »

Agenda

Restitution du rapport de recensement des écoles coraniques,

Chambre de commerce, Dakar, le 24 juin 2010

8h 30– 9h : Mise en place des Participants

9h – 9h 15 : Ouverture

Mots de bienvenue de M Cheikh Hamidou Kane, PCA PARRER

Allocution de la Banque Mondiale, Mme Maurizia Tovo,

Ouverture par M le Ministre de l'Education, M Kalidou Diallo

9h15 – 10h 15 : Présentation du Rapport du recensement des écoles coraniques dans deux quartiers urbains ou périurbains de Pikine, Guédiawaye, Mbour, Pikine, Rufisque et Thiès, par M Alassane Souleymane Faye

10h 15 – 11h 15 : Discussions autour des résultats du rapport

11h15 – 11h 30 : Partenariats autour de la mise en œuvre des recommandations de l'étude, par MM Cheikh Amadou Bamba Diaw, Chargé des Programme PARRER

M Cheikh Kabir Mbaye, Directeur de l'Inspection des Daaras

11h30 - 12h : Débats autour des recommandations

12h – 12h 05 : Clôture, Mme Mame Diarra Gaye, Directrice Exécutive PARRER